



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



RAPPORT DU JURY

Session 2019

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

TROISIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS
DES ÉCOLES EN LANGUES RÉGIONALES
DES PAYS MOSELLANS

CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE
RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS
DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

Sommaire

	Pages
Epreuves d'admissibilité	3
➤ Epreuve écrite de français	4
➤ Epreuve écrite de mathématiques	11
➤ Epreuve écrite en langues régionales	20
Epreuves d'admission	21
I. <u>Première épreuve orale</u> : « mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat »	22
1 – Sciences et technologie	23
2 – Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	28
3 – Histoire des arts – Arts visuels	32
4 – Education musicale	35
II. <u>Deuxième épreuve orale</u> : « entretien à partir d'un dossier »	42
1 – Les sujets	43
2 – La prestation des candidats	44
3 – Les conseils aux candidats	45
4 – Les résultats	46
III. <u>Epreuve orale en langues régionales</u>	47
Annexes :	48
- Statistiques générales sessions 2017, 2018, 2019	49
- Exemple de sujets de la deuxième épreuve orale d'admission	58

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« Annexe 1: I. — *Epreuves d'admissibilité*

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège. Les épreuves d'admissibilité portent sur le français et les mathématiques. Certaines questions portent sur le programme et le contexte de l'école primaire et nécessitent une connaissance approfondie des cycles d'enseignement de l'école primaire, des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire. »

ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue ; elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.

L'épreuve comporte trois parties :

- 1. La production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires.*
- 2. Une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique) ; le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.*
- 3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.*

L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Durée de l'épreuve : quatre heures. »

1. Le sujet

Le sujet particulièrement long (4 textes d'époques et de styles variés) proposait une thématique que l'on pouvait mettre en regard de l'actualité. Certains candidats ne s'y sont pas trompés commettant ainsi une erreur d'appréciation en ajoutant des commentaires extérieurs là où l'on attendait une analyse objective. Les questions de langue qui, pour être traditionnelles, comportaient une partie d'analyse et morphologique qui a posé des difficultés à certains candidats et enfin une partie didactique qui présentait une séquence mêlant le lire, dire, écrire et la maîtrise de la langue ce qui a, là aussi, échappé à de nombreux candidats qui se sont focalisés dans le relevé de compétences, parfois paraphrasés, sur l'un et/ou l'autre domaine sans toutefois cerner l'ensemble.

1-1 Partie compréhension et analyse de textes

Le corpus de textes présentait quatre textes de genres très divers :

- un extrait d'Antigone, roman d'Henri Bauchau de 1997 (chapitre XIX, « La colère ») dans lequel il propose une réécriture du mythe d'Antigone. Cette dernière est elle-même la narratrice et dit son indignation et sa colère à l'annonce du décret de Créon interdisant une sépulture à Polynice son frère ;
- Lysistrata, une comédie grecque d'Aristophane (411 avant J.-C.), traduit du grec par Georges-Gustave Toudouze. Ce texte met en scène des Athéniennes qui se révoltent contre la domination masculine. Dans l'extrait proposé, Lysistrata explique à un magistrat les raisons de l'occupation de la citadelle : les femmes ont collectivement décidé d'investir la sphère politique et de bloquer l'argent destiné à la guerre afin de mettre fin à cette dernière et de faire entendre leur voix ;
- un extrait de Germinal, roman d'Emile Zola (1885) (partie III, chapitre 3). Dans cet extrait, Lantier partage ses idées de révolte avec les mineurs et essaie de faire de sa réflexion personnelle un moteur de révolte collective ;
- un extrait de L'Homme révolté, essai d'Albert Camus (1951) (chapitre I, « L'homme révolté »). Dans ce premier chapitre de son essai philosophique, Albert Camus commence par répondre à la question « Qu'est-ce qu'un homme révolté ? ». Il est celui qui dit « non »», qui refuse l'inacceptable et a pour projet de le neutraliser et de le circonscrire en fixant des limites ; et celui qui dit « oui » à la justice, à la conscience et à l'humanité.

La question posée invitait les candidats, à partir des textes du corpus, à analyser les processus à l'œuvre dans la dynamique de la révolte. Certains candidats ont lu « procédés » et ont proposé des analyses formelles des procédés d'écriture des textes proposés, aux dépens de la prise en compte de leurs idées.

1-2 Partie connaissance de la langue

Les candidats avaient à traiter cinq questions à partir d'éléments linguistiques prélevés dans les textes précédents : un classement des temps et modes de verbes en justifiant leur emploi, une analyse morphologique du mot « approbation » complétée par l'énonciation de deux mots de la même famille, une analyse logique d'une phrase en précisant la nature et le cas échéant la fonction des propositions, une transposition au discours indirect et une analyse de procédés d'écriture.

Cette partie « connaissance de la langue » était longue et demandait des connaissances précises que bon nombre de candidats ne maîtrisaient pas.

1-3 Partie analyse de supports didactiques

Les candidats avaient à analyser une fiche de préparation portant sur une séquence mêlant l'écrit, l'oral et l'étude de la langue en CM1. Ils devaient répondre à quatre questions portant sur les compétences visées en lien avec les programmes, sur la conception du déroulement

d'une séance de cette séquence, sur l'analyse des obstacles à la lecture autonome à partir d'un texte proposé, extrait de « l'Homme à l'oreille coupée » et enfin sur des étayages possibles dans le cadre du travail d'écriture proposé dans les séances 5 et 6 de la séquence.

Nombre de candidats n'ont pas vu que la séquence proposée mêlait les domaines de l'écrit, de l'oral et de l'étude de la langue. Pour répondre à la question portant sur la rédaction d'une séance les candidats se sont appuyés sur le support donné qui était très modélisant. Ils étaient très peu nombreux à proposer une activité de mise en voix par les élèves des textes supports. Cette partie demandait des compétences didactiques avérées dont nombre de candidats n'ont pas pu faire preuve notamment dans l'anticipation des obstacles ou des étayages possibles dans le cadre d'un travail d'écriture.

2. La prestation des candidats

Première partie : compréhension et analyse de textes

A. Structuration de l'analyse

On constate globalement une bonne exploitation du corpus proposé, la plupart des copies font correctement dialoguer les textes. Dans l'ensemble des copies, le respect de la méthodologie de la synthèse est correct.

La plupart des candidats ont fait l'effort de proposer un plan dynamique, même si cela se ramenait souvent à un plan en deux parties : causes de la révolte/manifestations de la révolte. Certains candidats n'ont pas discerné le statut particulier du texte 4 (l'extrait de Camus) et notamment le fait que sur plusieurs points il établit une sorte de synthèse, présentant des caractéristiques de l'Homme révolté que l'on peut chercher à retrouver dans les trois autres textes.

On peut néanmoins noter chez certains candidats :

- l'introduction : de nombreux candidats ont du mal à annoncer le thème de manière succincte et à le mettre en relation avec la présentation des textes ainsi que la problématique. En ce qui concerne cette dernière, quelques candidats ont éprouvé des difficultés à formuler l'idée générale de chaque texte de façon précise. Le texte 4 a été souvent pris pour un extrait de roman ;
- l'absence de connecteurs logiques pour la cohésion du texte et l'articulation des paragraphes. Ces oublis des transitions entre les parties ne favorisent pas le guidage du lecteur ;
- une méconnaissance des œuvres (ou des auteurs) qui sont des éléments d'une culture littéraire de base ;
- quelques candidats n'ont pas vu que le corpus comportait quatre textes. Le texte 4 n'a alors pas été intégré à l'analyse ;
- une maîtrise insuffisante des genres littéraires lorsqu'il s'agit, pour les besoins de la synthèse, de caractériser les textes proposés (récit/théâtre/essai) ;
- la conclusion : les candidats à avoir répondu à la problématique au début de la conclusion sont peu nombreux. Cette dernière se résume souvent à la synthèse du développement.

B. Traitement des informations

- La plupart des candidats ont fait preuve d'une bonne compréhension des idées présentes dans les textes proposés. Ils ont pour la plupart vu les échos qui existent entre les textes du corpus, mais ils ont eu souvent du mal à les traduire dans une confrontation explicite et pertinente, certains se contentant de paraphrases.
- Quelques candidats confondent l'analyse avec le commentaire composé.
- L'usage des citations n'a pas été suffisamment mis au service de la confrontation des textes. Leur introduction dans le développement mériterait de faire l'objet d'une attention particulière.

Deuxième partie : connaissance de la langue

Concernant cette partie de l'épreuve les candidats témoignent dans leur ensemble de lacunes en ce qui concerne les connaissances linguistiques, tant du point de vue des savoirs que de la terminologie grammaticale. Les résultats d'un candidat à l'autre peuvent être très contrastés car :

- l'analyse logique de la phrase laisse souvent à désirer ;
- les valeurs des temps sont peu maîtrisées ou, pour certains candidats, peu connues ;
- certains candidats ne sont pas à l'aise avec la lexicologie.

Exercice 1 : Mode, temps et emploi

- Les candidats gagneraient à formuler leur réponse sous la forme d'un tableau à trois entrées (mode/temps/emploi).
- Beaucoup de candidats ont eu du mal à identifier le conditionnel passé et confondent temps et mode.
- En ce qui concerne la justification de l'emploi des temps soulignés, la grande majorité des candidats n'est pas parvenue à le faire pour le passé composé, le conditionnel passé et l'imparfait.

Exercice 2 : Composition du mot « approbation » ; sens et mots de la même famille

- Les candidats ne savent pas faire l'analyse morphologique d'un mot. Cela est d'autant plus surprenant que c'est une question classique au Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles.
- Le procédé de formation (par dérivation ou affixation) n'est pas explicitement demandé dans la consigne. Il s'agit cependant d'un élément essentiel qui intervient dans le traitement de la composition d'un mot. Il apparaît dans moins d'un quart des copies.
- Le radical : soit il n'est pas mentionné soit il est mal identifié.
- Le suffixe a été généralement mal délimité.
- La notion de famille de mots est floue pour certains candidats et parfois confondue avec la synonymie.
- Il convient de respecter la classe grammaticale d'un mot pour le définir. Certains candidats ont défini le nom « approbation » par un verbe à l'infinitif.

Exercice 3 : Les propositions

- Exercice traditionnel au Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles. Pourtant rares sont les candidats à avoir su identifier les propositions et à procéder à leur analyse (nature et, cas échéant, fonction).
- Difficulté aussi pour certains à délimiter correctement chaque proposition.

Exercice 4 : Transposition au discours indirect

- Quelques candidats n'ont pas su opérer certains changements impliqués par la transposition au discours indirect (le changement de temps verbal ; le remplacement des déictiques par une expression s'inscrivant dans le système énonciatif du récit).
- Le « donc » a souvent été enlevé sans être remplacé par « alors ».
- La concordance des temps n'est pas maîtrisée par certains candidats.

Réponse attendue

*Lysistrata affirma **que c'était** pour avoir le moyen de voler que Pisandre et tous les ambitieux **suscitaient** continuellement de nouveaux troubles mais **qu'ils ne toucheraient plus rien désormais** de l'argent public destiné à la guerre. Le magistrat **demanda ce qu'elle ferait** alors.*

Exercice 5 : Procédés d'écriture

- En général, les candidats ont su dégager des procédés d'écriture, mais ils ont eu souvent du mal à les expliquer en les recontextualisant.
- Quelques candidats se sont contentés de nommer le procédé sans l'illustrer alors que d'autres l'ont illustré sans le nommer.

Troisième partie : analyse didactique

Les meilleurs candidats ont le souci de décrire des situations concrètes d'enseignement. Mieux connaître, dans le détail, les programmes officiels (intitulés des compétences et contenus d'enseignement) aurait avantage un bon nombre de candidats sans compter que cette partie didactique se fonde sur le respect des prescriptions officielles. Les candidats qui convoquent des références théoriques pour appuyer et étayer leurs réponses sont très peu nombreux.

Exercice 1 : Les compétences

- Beaucoup de candidats ne semblent pas savoir ce qu'est une compétence et surtout comment la formuler (en l'envisageant du point de vue de l'élève : être capable de...). Pourtant c'est une question fréquente dans cette partie de l'épreuve.
- Certains candidats n'ont pas vu que la séquence proposée mêlait le lire, le dire, l'écrire et l'étude de la langue.

Exercice 2 : Séance d'apprentissage

- Les candidats ont dans l'ensemble compris qu'ils pouvaient reprendre les différentes phases évoquées dans les séances de la séquence proposée. Le support donné était donc très modélisant.
- Les candidats ont été peu nombreux à faire procéder à une mise en voix par les élèves des textes supports pour qu'ils puissent mieux mesurer les effets des procédés du conteur.
- Les candidats ont eu beaucoup de mal à justifier de manière explicite les choix opérés.
- Il est regrettable que les candidats fassent si peu appel à la différenciation lorsqu'ils doivent rédiger une séance.

Exercice 3 : Obstacles et anticipations

- Les obstacles culturels et linguistiques ont été en général plutôt bien perçus. Pour les obstacles littéraires, c'est beaucoup plus inégal.
- Dans l'ensemble, les candidats ont eu du mal à proposer des anticipations pertinentes.

Exercice 4 : Étayages en production de textes

- Dans l'ensemble, cette question a été bien traitée. Toutefois, très peu de candidats ont été capables de mettre cette séance en relation avec la séance 4.
- La place de l'enseignant n'est pas suffisamment comprise comme un étayage possible.

Remarques concernant l'orthographe, la syntaxe et la mise en page

Beaucoup d'erreurs orthographiques sur le plan lexical (méconnaissance de l'écriture de certains mots) mais surtout sur le plan grammatical (accord sujet/verbe ; accord au sein du groupe nominal ; accord du participe passé).

Quelques maladresses dans l'expression s'observent chez certains candidats, de même on observe dans certaines copies de nombreuses tournures orales ou familières.

- Exemples : « ça montre bien dans ce texte que » ; « après s'être penché sur cette question, on va voir que... » ; « la dynamique de la révolte se fait pas toute seule ».

Calligraphie : certains candidats devraient faire un effort pour mieux former leurs lettres. L'usage de tableau dans les parties 2 et/ou 3 améliorerait d'une part la lisibilité d'autre part la présentation de la copie.

3. Les notes

Session	Présents			Moyenne / 40			Notes < 20		dont notes ≤ 10		Notes ≥ 20		dont notes > 30	
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Externe public	918	880	830	17,79	19,62	21,52	446	309	61	49	434	521	23	22
Troisième concours	103	102	88	15,00	15,87	18,87	76	51	21	13	26	37	0	3
Externe privé	55	56	57	19,45	20,55	20,97	25	19	1	3	31	38	2	2

Analyse :

- En 2019, les moyennes progressent pour les trois types de concours confirmant la remontée des moyennes amorcée en 2017, 2018. Les résultats du 3^{ème} concours restent plus faibles que les deux autres mais là aussi le nombre de candidats obtenant un résultat sous la moyenne de 20 diminue. On observait 74,5% des candidats en 2018 qui étaient dans ce cas contre « seulement » 58% en 2019.
- Alors que les candidats du concours externe privé obtenaient ces deux dernières années les meilleures moyennes, la tendance s'inverse cette année avec un écart d'un demi-point (0,55 exactement) au profit des candidats du concours public.
- Pour le concours externe, les notes sont bien distribuées avec un écart-type de 5,74 contre 5,93 l'an passé. Il y a 62,77 % des candidats qui se situent au-dessus de 20/40 soit 13,5 (13,47%) de plus qu'en 2018.
- La note la plus élevée est de 34/40. Le nombre de candidats ayant eu de très bons résultats (> 30) est, avec 2,6% des candidats, quasi-identique par rapport à l'année précédente (concours externe).
- La note la plus faible est de 0/40 a été obtenue au 3^{ème} concours. 65 candidats ont obtenu une note éliminatoire en 2019, chiffre quasi stable par rapport à 2018 où ils étaient 66. En pourcentage on note une légère augmentation en 2019 de notes éliminatoires avec 6,66% contre 6,35% en 2018.
- La partie la mieux réussie pour le concours privé reste l'analyse de textes avec une moyenne de 6,41/11. Les deux autres parties sont nettement moins bien réussies (5,92/11 et 5,21/13). La situation est inversée pour le concours public où c'est la première partie qui est la moins bien réussie avec une moyenne de 5,72/11 alors que les deux autres parties sont mieux réussies : la partie étude de la langue obtient une moyenne de 6,40/11 et la partie pédagogique une moyenne de 6,14/13.
- Pour le 3^{ème} concours les résultats sont plus homogènes avec une partie étude de la langue mieux réussie que l'analyse de textes : 5,86 contre 5,48. C'est la partie pédagogique qui a été la moins bien réussie avec une moyenne de 4,24/13.

4. Les conseils aux candidats

Les conseils reprennent pour l'essentiel ceux de l'année précédente :

- développer sa culture littéraire et sa culture générale ;
- se former à la méthodologie de l'analyse de textes : structurer son analyse selon un plan comportant une introduction (annonce de la thématique, présentation et caractérisation des textes, reprise de la question, annonce du plan), un développement en deux ou trois parties et une conclusion. Maîtriser les procédés d'écriture (verbes, connecteurs logiques...) permettant de confronter les textes ;
- assurer le guidage du lecteur au sein des parties (connecteurs logiques) et entre les parties (transitions). Exprimer ses idées dans un style clair, sans recherche d'effets ;
- consolider ses connaissances de base en orthographe, en grammaire et en vocabulaire, travailler de manière spécifique la morphologie des mots (préciser le procédé de formation, les sens des préfixes et suffixes) et l'analyse logique ;
- développer sa culture didactique pour les trois cycles de l'école primaire, se former à l'analyse de documents pédagogiques et de travaux d'élèves. Faire preuve d'esprit critique en discernant autant les points positifs que négatifs des supports proposés ;
- étayer l'analyse didactique par des références explicites aux programmes officiels et par des apports théoriques (auteurs). Veiller à apporter des compléments utiles aux propos et éviter le catalogue de connaissances ;
- prendre position par rapport aux intérêts et aux limites des documents pédagogiques à analyser et ne pas se contenter d'une description ;
- faire des propositions d'activités en s'appuyant sur ses connaissances didactiques et sur des pratiques observées ou décrites. Veiller à proposer des activités concrètes, réalistes et adaptées intégrant notamment des éléments de différenciation ;
- appliquer de manière réfléchie les règles d'accord et opérer une relecture générale de sa copie pour éviter les erreurs d'inattention. Etre très attentif à la qualité de l'écriture, au registre de langue (le langage familier est à proscrire) et à la présentation.

ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« I-2. *Epreuve écrite de mathématiques*

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse. L'épreuve comporte trois parties :

1. Une première partie constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, permettant d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.

2. Une deuxième partie composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie, permettant de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège. Ces exercices pourront être proposés sous forme de questions à choix multiples, de questions à réponse construite ou bien d'analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.

3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points : 13 pour la première partie, 13 pour la deuxième et 14 pour la troisième.

5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Durée de l'épreuve : quatre heures. »

1. Le sujet

Première partie (13 points) :

Cette partie aborde un problème de comparaison de sommes d'aires de carrés de côtés dont les mesures (entières lorsqu'elles sont exprimées en centimètres) suivent une progression arithmétique de raison 1. C'est notamment l'occasion avec trois carrés (partie A) de retrouver une configuration bien connue pour aborder le théorème de Pythagore. La partie B étend la situation en examinant 5 carrés, la partie C traitant une situation à 7 carrés, la partie D celle de 4 carrés.

En A, ce problème amène les candidats à analyser une situation d'alignement (A4) à l'aide d'une méthode de leur choix (utiliser par exemple le théorème de Pythagore, le théorème de Thalès ou des propriétés du trapèze).

En B, la résolution proposée passe par une modélisation par une équation algébrique du second degré, qui se résout par une factorisation.

En C, la méthode de résolution passe par une lecture graphique permettant de faire des hypothèses sur les valeurs entières solutions puis une confirmation/rejet des valeurs proposées.

En D, l'utilisation du tableur est l'occasion pour les candidats de montrer leur maîtrise de cet outil, puis d'émettre une conjecture concernant les solutions, avant de la résoudre.

Deuxième partie (13 points) :

Cette partie est composée d'exercices et aborde plusieurs domaines des mathématiques, complémentaires à la première partie.

Exercice 1 : vrai / faux justifié

Les réponses doivent être justifiées, par exemple :

- mettre en œuvre une preuve si l'affirmation est vraie,
- exhiber un contre-exemple, voire prouver une seconde affirmation en contradiction avec l'affirmation énoncée si celle-ci est fausse.

1. Pourcentages

Il s'agit de comparer les pourcentages d'appareils défectueux de deux sociétés. Pour cela une méthode est de calculer ces pourcentages en passant par exemple par le calcul dans chaque société des rapports entre le nombre moyen d'appareils défectueux et le nombre d'appareils fabriqués chaque jour. Ces calculs nécessitent la compréhension de la notion de pourcentage.

2. Géométrie/mesure/proportionnalité

Les candidats doivent établir s'il y a ou non proportionnalité entre deux grandeurs proposées, issues de volumes et d'aires.

3. Mesures, proportionnalité

Avec des données multiples, les candidats doivent structurer la résolution de ce problème faisant intervenir la proportionnalité à plusieurs reprises.

4. Fractions, décimaux

Les candidats sont en particulier interrogés sur leur compréhension des nombres décimaux et ce qu'est la partie décimale d'un nombre.

Exercice 2 : statistiques/probabilités (lancer de dés)

- Calcul de quantités et de fréquences.
- Calcul de probabilités en lien avec le lancer de deux dés équilibrés (sous une forme non classique : on étudie pas la somme des valeurs des dés mais leur produit).

Exercice 3 : algorithme et géométrie

Reconnaitre ce que réalise un algorithme comportant une instruction itérative. La reconnaissance du langage utilisé ici (Scratch pratiqué en collège) n'est pas nécessaire pour répondre aux questions.

- Adapter un algorithme pour qu'il trace une figure spécifiée (pentagone).
- Savoir repérer l'algorithme pertinent pour réaliser une tâche.

Troisième partie (14 points) : trois situations

Situation 1 : (cycle 1)

Les candidats doivent exprimer que la situation invite les élèves, via un « quai » proposé, à comparer les cardinaux (places vides – jetons nécessaires) et ainsi à passer d'une comparaison terme à terme à la notion de quantité/cardinal. Il est donc attendu dans l'analyse des productions d'élèves que les candidats repèrent chez les élèves leurs acquis dans l'apprentissage du nombre.

Situation 2 : (cycle 3) calcul en ligne

Les candidats doivent analyser les productions pour chaque élève.

- Un énoncé de calcul avec deux formulations : une écrite avec l'écriture décimale des nombres et l'autre orale avec une désignation unités-dizaines-centièmes de ces mêmes nombres ;
- une procédure élève avec calcul en ligne conservant les écarts entre des décimaux ;
- une procédure élève (s'appuyant sur la formulation orale) se ramenant à un travail sur les écarts entre entiers en opérant sur des centièmes;
- utilisation de la propriété de distributivité pour le calcul d'un produit (deux méthodes : $15 \times 0,24 = 10 \times 0,24 + 5 \times 0,24$ et $15 \times 24 = 15 \times 20 + 5 \times 4$).

Situation 3 : (cycle 3) exercices progressifs de proportionnalités

Au travers de questions, de l'analyse de productions d'élèves, les candidats doivent expliquer en quoi ces 3 exercices sont progressifs (invitant à la linéarité additive, puis la linéarité multiplicative ou mixte, puis un retour à l'unité), dans la forme de l'énoncé et les nombres en jeu.

2. La prestation des candidats

Première partie (13 points) :

A) 1) Plutôt bien réussie. Des oublis d'unités ou des cm au lieu de cm².

2) Il s'agissait d'utiliser la réciproque du théorème de Pythagore.

Des formulations erronées :

- le « carré de l'hypoténuse » alors qu'il n'est pas encore prouvé que le triangle est rectangle
- le « carré de la somme » au lieu de la somme des carrés.

Des confusions hypothèses–conclusion (utilisation du fait que le triangle est rectangle alors que c'est ce que l'on veut montrer).

Des conclusions erronées :

- « Il y a deux carrés donc c'est un angle droit ».
- « E, A, B alignés donc ... » (cela restait à prouver).

- 3) Les méthodes pouvaient être variées mais c'est surtout le théorème de Thalès (sous forme contraposée ou par l'absurde) qui a été utilisé par les candidats. Beaucoup de candidats ne justifient pas que les droites considérées sont parallèles (alors que l'on peut pour cela utiliser un argument de double perpendicularité). Même si cela semble « évident », il faut le justifier. Des étudiants considèrent que 13 n'est pas un nombre décimal (ce qu'il est pourtant).
- 4) Rarement traité. Des points sont parfois introduits par les candidats mais n'apparaissent pas sur les figures dans les copies. Des candidats tracent une figure et considèrent, à tort, que cela fournit une justification suffisante.
- B) 1) L'équivalence (« revient à ») est peu présente dans les copies. On constate des erreurs dans l'utilisation des identités remarquables telles que « $(n - 2)^2 = n^2 - 4n + 2$ » ou de la forme « $(a + b)^2 = a^2 + b^2$ »
- 2) La résolution est très peu réussie. Les candidats vérifient que 12 est solution mais ne donnent pas ainsi toutes les solutions. On voit également des formulations « le produit est nul donc $n^2 = 0$ et $-12n = 0$ ». Une manière de traiter la question est de factoriser sous la forme $n(n - 12) = 0$ et un produit est nul si et seulement si l'un des termes au moins est nul.
- 3) Il s'agissait d'éliminer la valeur 0 au regard du problème initial (on aurait un carré de côté 0 et deux carrés de côtés de mesures négatives). Or, 0 a été retenu par beaucoup de candidats.
- 4) La figure a été en général bien traitée par les candidats, en réalisant également sur la copie le tableau de conversion (proportionnalité).
- C) 1) Bonne lecture des valeurs 3 et 27.
- 2) 3 a été peu éliminé (il y aurait alors des carrés de côtés de mesures négatives).
- D) 1) Bien traité.
- 2) Des oublis du symbole = (ce symbole est nécessaire pour indiquer qu'il est procédé à un calcul dans la cellule). Des symboles \$ ont été utilisés et mal placés dans l'expression.
- 3) Très peu de formulations de conjectures.
- 4) Des démonstrations. Plutôt mieux réussi que la question 3.

Deuxième partie (13 points) :

Exercice 1 : vrai/faux justifié

- 1) Des confusions 15% n'est pas égal à 15 (mais $15\% = 0,15$). Des comparaisons d'effectifs au lieu de comparaison de pourcentages. Des candidats additionnent 5% et 2% pour donner une réponse de 7% alors que ces pourcentages ne s'appliquent pas aux mêmes objets et leur addition ne fournit pas une valeur pertinente.
- 2) Peu ou mal traité. Des candidats se contentent de calculer une valeur (ce qui ne prouve pas que deux grandeurs sont proportionnelles).
- 3) Bien traité. On constate quelques problèmes d'unités (mètre cube–mètre carré).
- 4) Des calculs : « $7^2 + (2/10)^2$ », des valeurs retenues de 4/100 (oubliant le carré), des réponses 289/100 pour partie décimale. NB : la réponse est 0,84 ou 84/100.

Exercice 2 :

- 1a) Très bien réussi.
- 1b) Des confusions $15\% = 15$ ou $(30/200) \times 100 = 15\%$.
- 2a) et 2b) Bien traités (notamment avec un arbre) mais beaucoup de confusions produit-somme (pour obtenir 9, la seule décomposition est ici 3×3 , des candidats ont considéré les décompositions additives $3+6, 4+5$).

Exercice 3 :

- 1) Globalement bien traité pour le programme A (carré).
Pour le programme B (triangle équilatéral) : mentions du triangle sans préciser équilatéral, mentions d'une figure à 3 côtés égaux mais non fermé (peut-être dû à une mauvaise compréhension de l'angle de 120°).
- 2a) Des confusions avec l'angle au centre ou l'utilisation que la somme des angles (de quelle figure ? C'est faux en général) est égal à 360° (des calculs $360/5$).
- 2b) Utilisations erronées d'un angle de 108° au lieu de 72° .
- 2) Très peu traité.

Troisième partie (14 points) : trois situations

D'une manière générale, les connaissances didactiques des candidats sont insuffisantes.

Situation 1 :

- 1) La situation vise à aborder le nombre sous sa forme « cardinal ». On peut parler de quantité mais il est faux de parler de dénombrement ou de calcul.
- 2) Le **quai** invite les élèves à comparer les cardinaux des places vides et des jetons sans être dans une simple correspondance terme à terme (même si cela ne l'empêche pas). Les candidats ont beaucoup de difficultés à formuler une réponse intelligible et elle est d'ailleurs souvent erronée.
- 3) Beaucoup de candidats ont fait utiliser le nombre 10 par les élèves, ce qui est prématuré alors que les nombres sont en construction.
- 4) Des candidats proposent d'imposer un seul voyage (ce qui est une bonne réponse). Mais d'autres proposent d'enlever le quai dont l'intérêt n'a donc pas été compris.

Situation 2 :

- 1) Des candidats considèrent que des calculs d'élèves sont faux : ces candidats ne comprennent alors pas les procédures utilisées et ne parviennent pas à vérifier la véracité des calculs. Le constat est que des candidats ont des difficultés à comprendre des calculs mettant en œuvre des nombres décimaux et à constater des conservations d'écart lors de transformations de nombres. Des candidats considèrent que l'élève 2 n'a pas répondu à la question (« méthode non aboutie »).
Les procédures sont peu analysées mais essentiellement décrites, ce qui est insuffisant. Très fréquemment, les candidats ne distinguent pas dans leur réponse les connaissances mobilisées sur le nombre des propriétés utilisées.
- 2) Beaucoup plus de descriptions que d'analyses.
Beaucoup de confusions :
 - chiffre/nombre
 - « chiffre décimal »
 - « chiffre(s) à virgule »
 - « nombre après la virgule »
 - des annonces de « conversion » en dixièmes, en centièmes
 - distributivité/associativité
 - « la soustraction est associative »

Situation 3 :

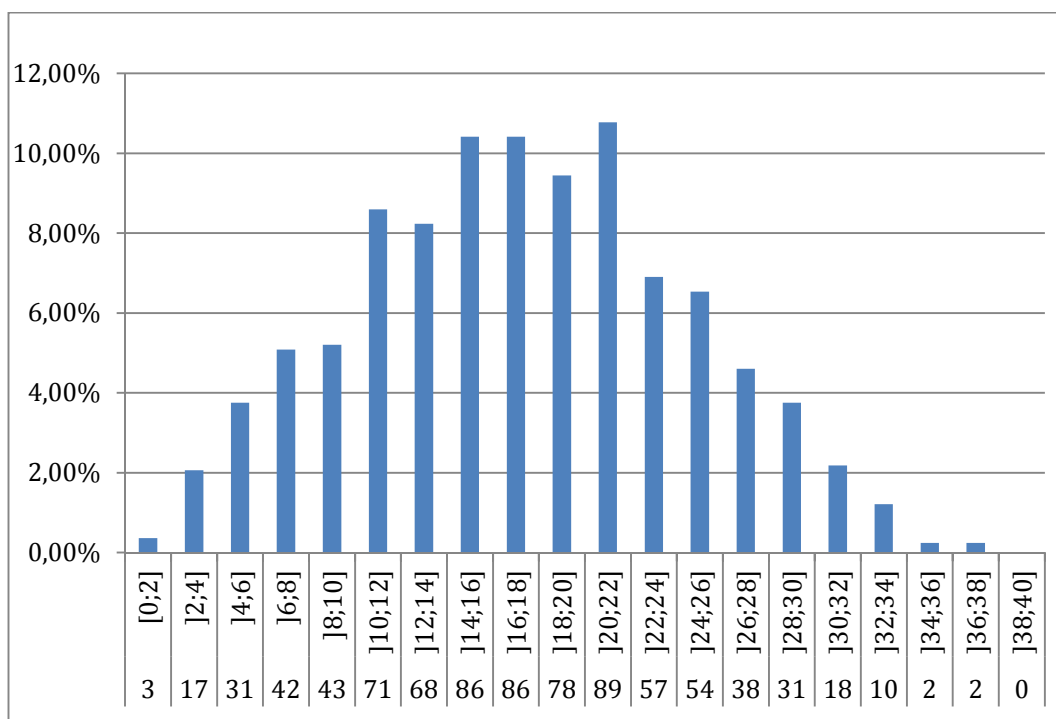
- 1) Très bien réussi (la proportionnalité).
- 2) Beaucoup de descriptions et non d'analyses. Les candidats ne connaissent pas en général les propriétés mises en œuvre ou ne savent pas les énoncer (linéarités additives, multiplicatives, mixtes).
- 3) Les réponses restent très générales, il y a peu de mise en évidence d'une progressivité.
- 4) Peu de réponses. Des candidats proposent de poursuivre avec le produit en croix (ce qui n'est pas abordé en cycle 3).

3. Les notes

Concours externe public session 2019

Nombre de candidats présents	Nombre de notes éliminatoires ou copies blanches	Moyenne de l'épreuve (sur 40)	Ecart-type	Note la plus basse	Note la plus haute
826	136	17,4	7,2	0	37

Histogramme des fréquences

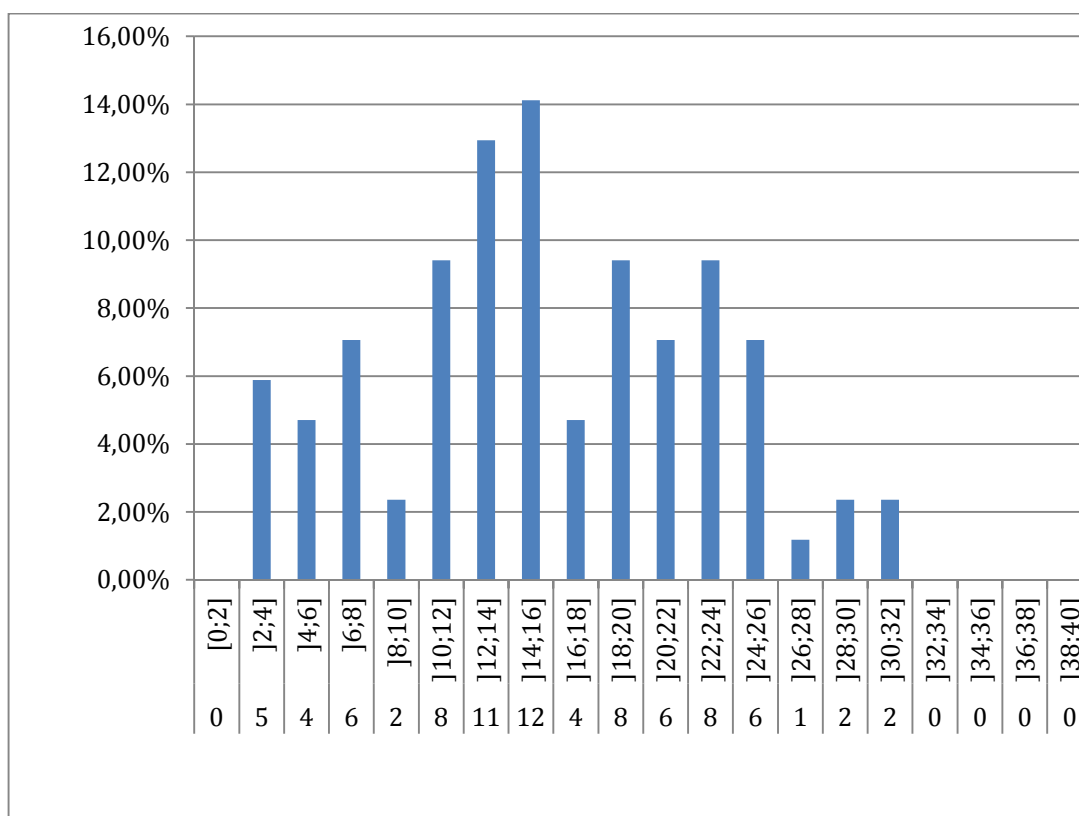


(En ordonnées, les fréquences de chaque plage de notes)

Troisième concours session 2019

Nombre de candidats présents	Nombre de notes éliminatoires ou copies blanches	Moyenne de l'épreuve (sur 40)	Ecart-type	Note la plus basse	Note la plus haute
85	17	16,0	7,2	2,5	31,75

Histogramme des fréquences



(En ordonnées, les fréquences de chaque plage de notes)

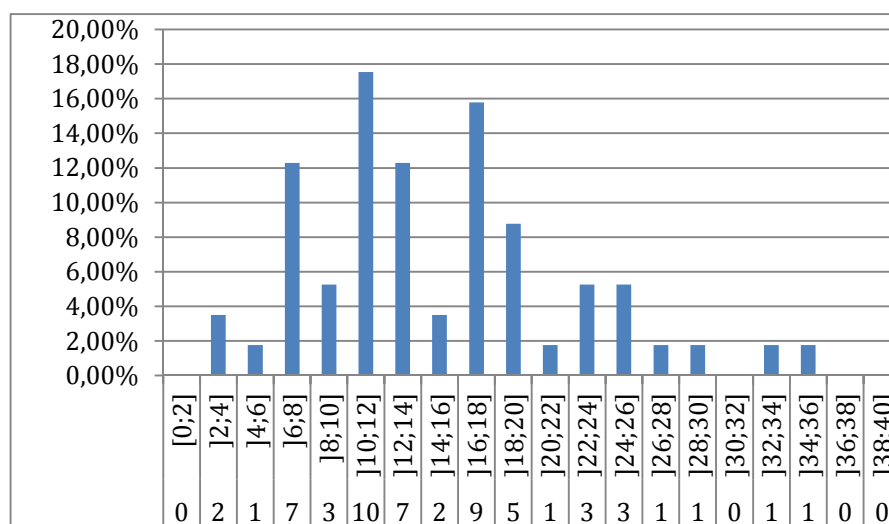
Concours externe spécial session 2019

Nombre de candidats présents	Nombre de notes éliminatoires
2	0

Concours externe privé session 2019

Nombre de candidats présents	Nombre de notes éliminatoires ou copies blanches	Moyenne de l'épreuve (sur 40)	Ecart-type	Note la plus basse	Note la plus haute
57	13	15,2	7,0	2,25	35,25

Histogramme des fréquences



(En ordonnées, les fréquences de chaque plage de notes)

4. Les conseils aux candidats

Préparation de l'épreuve de mathématiques, compétences disciplinaires

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège ». (...)

« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.»

L'épreuve de mathématiques exige des candidats des connaissances et des compétences en mathématiques, **pour les trois parties**. Il apparaît nécessaire de rappeler à **nouveau** qu'un candidat au Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles doit se préparer à des exercices de mathématiques. L'investissement pour l'épreuve de mathématiques ne peut d'ailleurs pas se limiter à un bachotage de quelques semaines, ni même quelques mois. Il faut beaucoup de temps pour comprendre et maîtriser les mathématiques au programme (du collège comme de l'école primaire) et très peu de temps pour les désapprendre. Des

connaissances et compétences en mathématiques sont bien également nécessaires pour traiter la troisième partie car l'analyse de procédures d'élèves (en particulier) exige la maîtrise de tous les outils mathématiques que les élèves sont susceptibles de mobiliser, comme c'est le cas pour un professeur des écoles.

Il est ainsi conseillé à un étudiant envisageant de devenir professeur des écoles (et donc enseignant **notamment** des mathématiques), de ne pas « oublier » (plus ou moins involontairement) les mathématiques durant les années de licence. La préparation aux exercices disciplinaires sera alors essentiellement une adaptation à la forme spécifique des exercices de mathématiques de l'épreuve, même si cela nécessite encore, évidemment, un temps significatif.

Une activité essentielle en mathématiques est la démonstration. Fournir quelques exemples n'est jamais une démonstration. Toutefois, un contre-exemple permet d'établir qu'une affirmation générale est fautive.

Les futurs candidats peuvent également s'intéresser dès leurs études de licence aux programmes de mathématiques de l'enseignement primaire. Ils pourront commencer à réfléchir aux notions mathématiques rencontrées en primaire, sous l'éclairage de leur propre compréhension des mathématiques acquise au cours de leur scolarité (primaire et secondaire). Exemples de questionnement :

- 2 est-il un nombre ou un chiffre ?
- La signification de la retenue dans l'addition, la soustraction, la multiplication.
- Le sens de la division, l'algorithme de la division posée.
- Qu'est-ce qu'une fraction ?
- Qu'est-ce que la proportionnalité ? À quels objets s'applique-t-elle ?
- Le carré est-il rectangle ?
- Qu'est-ce qu'un nombre décimal ?

Dans les copies :

- lorsqu'il est demandé une analyse sur plusieurs plans, il est suggéré aux candidats de présenter cette analyse de documents, de situations ou de productions d'élèves, sous forme de **tableau** à deux entrées (par exemple, élèves / méthode et erreurs), gains de temps et amélioration de lisibilité ;
- conseil : au sein d'un exercice : rédiger les questions dans l'ordre.

Exigence mathématique, rigueur et qualité orthographique

« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse. »

Un des objectifs de l'épreuve de mathématiques est donc de juger la qualité du raisonnement ainsi que la capacité du candidat à formuler avec rigueur sa pensée. Ainsi le candidat ne doit pas se contenter d'énumérer une liste de résultats (corrects ou non, justifiés ou non) dans l'espoir qu'une partie corresponde aux attentes du jury : les correcteurs n'ont pas pour rôle de sélectionner, à la place du candidat, les bons extraits d'un ensemble d'affirmations. C'est au candidat de convaincre le correcteur par une argumentation structurée et l'utilisation d'un vocabulaire adapté.

EPREUVE ÉCRITE EN LANGUES RÉGIONALES

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles :

« L'épreuve consiste en un commentaire guidé dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte.

L'épreuve est notée sur 40 points. Une note égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Durée de l'épreuve : 3 heures ».

1. La prestation des candidats

Seul deux candidats se sont présentés à l'épreuve écrite en langue régionale.

Les deux candidats étaient soucieux de rédiger leur copie en respectant la charte graphique des parlers alsaciens et mosellans. Les réponses aux différentes questions de l'épreuve étaient bien formulées et répondaient aux attendus.

2. Les conseils aux candidats

La difficulté en langue régionale francique est qu'il y a des différences importantes en fonction de l'endroit géographique. Les parlers diffèrent entre la région du Pays de Bitche, du Bassin Houiller et de Sarreguemines pourtant il s'agit du francique rhénan. Il est important de se familiariser avec les auteurs de ces espaces géographiques. La médiathèque de Sarreguemines possède un fond documentaire d'une grande richesse et les personnels qui gèrent ce fond sont des personnes ressources incontournables.

Le but étant de se familiariser avec l'écrit, des ateliers d'écriture sont proposés tout au long de l'année. Nous invitons les candidats à y participer pour parfaire leurs connaissances.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours, et des rapports qu'ils entretiennent entre eux . »

Première épreuve orale : mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique.

Le candidat remet préalablement au jury un dossier de dix pages au plus, portant sur le sujet qu'il a choisi. Ce dossier pourra être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles (format Compact Disc). Il est adressé au président du jury sous format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique « Compact Disc », dans un délai et selon des modalités fixées par le jury.

Ce dossier se compose de deux ensembles :

- une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;*
- la description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière. »*

L'épreuve comporte :

- la présentation du dossier par le candidat (vingt minutes) ;*
- un entretien avec le jury portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré (quarante minutes), pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant.*

L'épreuve est notée sur 60 points : 20 points pour la présentation du dossier par le candidat, 40 points pour l'entretien avec le jury.

Durée de l'épreuve : une heure. »

Par fondements scientifiques, on attend la présentation des principaux acquis scientifiques qui permettent de comprendre le sujet retenu, mais aussi, selon la nature du sujet ou du cycle, les éclairages qu'apporte la connaissance des élèves et des mécanismes d'apprentissage.

La description d'une séquence doit permettre au candidat, quel que soit son parcours antérieur, de prouver sa maîtrise des procédés pédagogiques et didactiques courants : déterminer des objectifs, décrire les compétences attendues des élèves, envisager le déroulement d'une ou de plusieurs séances d'enseignement, rechercher des supports d'enseignements (supports papier ou numérique), évaluer les acquis des élèves, prendre en compte leurs erreurs ou leurs difficultés ... Les stages dans les écoles pourront utilement aider les candidats à tester la validité de leur préparation.

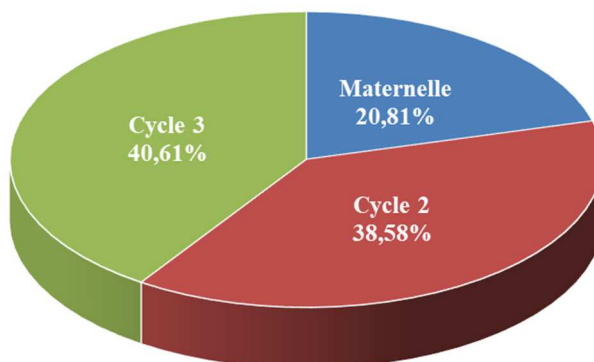
Le dossier n'est pas évalué en tant que tel.

Dans l'hypothèse où le candidat souhaite présenter une œuvre audio ou une séquence vidéo, le support numérique doit avoir le même contenu que le support papier. Cette ressource sonore ou visuelle ne doit pas comporter de données additionnelles par rapport au dossier papier.

Le candidat apporte tout le matériel nécessaire à sa prestation. La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté par le candidat lui incombe. Il n'est fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel.

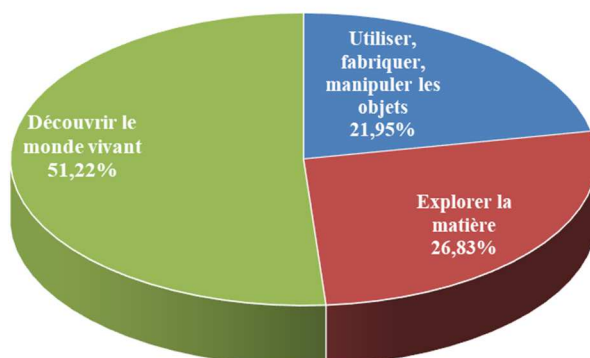
1. SCIENCES ET TECHNOLOGIE

1-1 La répartition des dossiers en fonction des domaines scientifiques :



Pour cette session 2019, les sujets les plus traités par les candidats sont en lien avec les domaines étudiés en cycle 2 et 3 de l'école primaire. Les domaines en lien avec la maternelle n'ont été abordés que par 20,81 % des candidats admissibles (2 candidats sur 10). Le jury attire, encore une fois, l'attention des futurs candidats sur le fait que l'intitulé « sciences et technologie » est un terme générique qui ne doit pas être compris comme un domaine exclusif du seul cycle 3.

- **Maternelle :**



La répartition des dossiers, en fonction des domaines étudiés en maternelle, est quasi identique à celle de la session 2018.

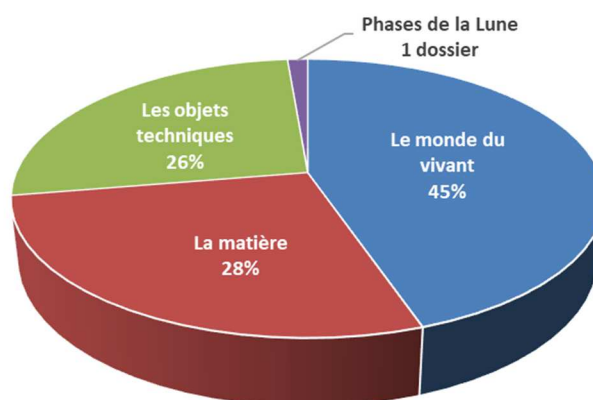
La plus grande part des sujets présentés reste en lien avec le domaine « Découvrir le monde vivant » : 54,55 % en 2018, 62,5 % en 2017, 66,7 % en 2016 et 81,3 % en 2015. Après une nette augmentation du pourcentage de dossiers abordant le domaine « Utiliser, fabriquer, manipuler les objets » (6,25 % en 2016 –16,7 % en 2017 - 21,82 % en 2018), ce pourcentage se stabilise autour de 22 %.

Le jury rappelle, encore une fois, que l'école maternelle a également comme objectifs de faire découvrir aux jeunes élèves les objets techniques usuels (lampe de poche, téléphone, ordinateur, ...) et de leur faire comprendre leur usage ainsi que leur fonctionnement. Les élèves doivent avoir l'occasion de réaliser des maquettes et de fabriquer des objets en utilisant des matériaux divers, en choisissant des outils et des techniques adaptés. En agissant avec des ressorts, des aimants, des poulies, des engrenages, des plans inclinés..., les élèves constatent des régularités qui sont les manifestations des phénomènes physiques qu'ils étudieront plus tard : la gravité, l'attraction entre deux pôles aimantés, les effets de la lumière, etc...

De même, les enfants doivent prendre conscience des risques liés à l'usage des objets usuels, notamment dans le cadre de la prévention des accidents domestiques.

Par ailleurs, le domaine « Explorer la matière » est abordé par moins du quart des candidats (23,64 % en 2018, 20,8 % en 2017 et 27,08 % en 2016). Aussi, le jury rappelle, encore une fois, que les programmes de la maternelle incitent à aider les élèves, à l'entrée à l'école maternelle, à découvrir, organiser et comprendre le monde qui les entoure. Les activités proposées en classe ont pour objectif de les aider à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant et à se familiariser avec les objets et la matière. A travers des activités qui conduisent à des mélanges, des dissolutions, des transformations mécaniques ou sous l'effet de la chaleur ou du froid, les élèves ont une première approche de quelques propriétés et transformations de ces matières et matériaux.

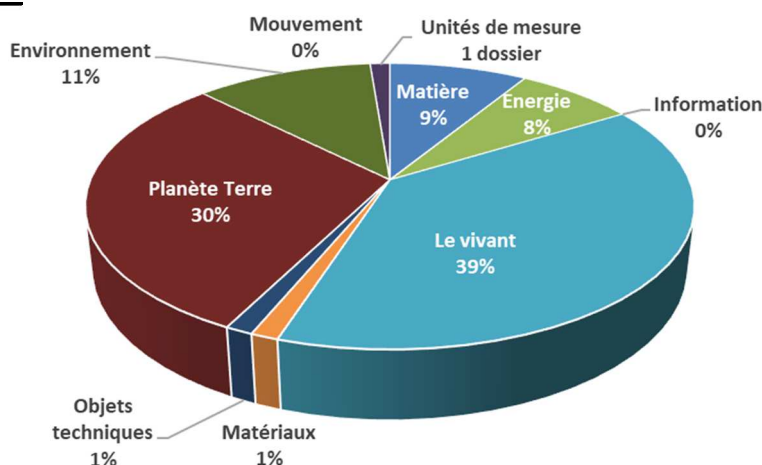
- **Cycle 2** :



Questionner le monde du vivant demeure le domaine du cycle 2 le plus exploité par les candidats : 55,1 % en 2018 - 59,3 % en 2017 - 48,9 % en 2016. Les pourcentages de dossiers traitant les domaines de la matière et des objets techniques sont presque comparables. Il s'agit là d'une réelle évolution puisque, pour le dernier domaine, ce pourcentage était inférieur à 17 % en 2018 et inférieur à 15 % en 2017.

Par ailleurs, un candidat a présenté un dossier sur les phases de la lune, un thème qui ne s'inscrit pas dans les domaines d'études du cycle 2.

- **CM1, CM2** :



Comme pour les autres cycles de l'école primaire, les thématiques les plus fréquemment abordées sont en lien avec « Le vivant ». De même, peu de candidats ont abordé les sous-domaines « Matériaux » et « Objets techniques ». Les sous-domaines « Information » et « Mouvement » ne sont abordés par aucun candidat.

Le jury constate une nette augmentation, mais qui demeure insuffisante, des dossiers abordant le sous-domaine « Matière » : 3,28 % en 2018, 9 % en 2019.

1-2 La prestation des candidats :

Depuis la mise en œuvre, en 2014, de cette épreuve orale de mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat, le jury constate trois profils de candidats : des candidats bien préparés ayant une bonne connaissance du système éducatif, une connaissance approfondie des programmes et de la démarche d'investigation, ainsi que des connaissances scientifiques solides. A l'opposé, des candidats très peu préparés, qui ne maîtrisent pas les fondements scientifiques, ni même l'esprit de l'enseignement des sciences à l'école primaire, pas plus que les programmes. Entre les deux, des candidats assez moyens, avec des connaissances limitées à leur sujet de présentation et des représentations assez vagues des objectifs d'enseignement de l'école primaire.

Par ailleurs, à quelques exceptions près, les candidats utilisent un niveau de langue et d'expression bien adapté à un oral de concours de recrutement de professeurs des écoles.

L'exposé :

Les prestations sont souvent stéréotypées.

La durée impartie pour les exposés est souvent respectée. Les candidats disposent d'une montre ou d'un chronomètre leur permettant de gérer convenablement la durée impartie et de conclure leur exposé avant la fin de celle-ci.

Les meilleurs candidats s'expriment dans une langue irréprochable. Ils présentent un exposé vivant et structuré, fondé sur une connaissance approfondie des programmes actuels de l'école primaire et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Ils montrent une capacité à se détacher du support écrit et apportent des éléments complémentaires faisant preuve d'une réflexion qui a évolué. Ils maîtrisent les fondements scientifiques de leur dossier et montrent une capacité à faire des transpositions didactiques adaptées au niveau scolaire choisi dans le dossier. Ils savent situer leur séquence dans une progressivité d'apprentissage de la maternelle au cycle 3. Leur présentation, fluide ne donnant pas l'impression d'être apprise par cœur, est parfaitement organisée selon un plan précis annoncé au jury. Certains font le choix de ne détailler que quelques aspects pertinents de leur dossier. Ils les analysent convenablement, identifient les obstacles ainsi que les difficultés que peuvent rencontrer les élèves, apportent des éléments supplémentaires en lien avec l'actualité et proposent une réelle différenciation pédagogique.

Ils savent illustrer leurs propos d'exemples vécus dans une classe et proposer une mise en œuvre simple, efficace, des situations d'apprentissage envisagées. De plus, l'évaluation qu'ils proposent va bien au-delà de quelques exercices portant sur l'évaluation stricte de simples connaissances.

En outre, ils savent utiliser le tableau ou des outils numériques pour illustrer les propos ou exploiter un document précis, en évitant une perte de temps inutile : copie des titres des séances, reproduction de dessins ou de schémas déjà présents dans le dossier, ...

Les candidats les plus faibles ont une connaissance superficielle des programmes et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ils se contentent d'une présentation linéaire de leur dossier et parfois d'une lecture textuelle de celui-ci. Pour rappel, les dossiers sont suffisamment lus et analysés par les examinateurs. Certains candidats ne souhaitant pas ouvrir leur dossier, exposent par cœur et ont parfois « un trou de mémoire ». Le jury les incite à ne pas hésiter à se servir du dossier pour trouver des éléments de repère.

Les candidats fragiles proposent une succession d'activités, extraites de manuels, de fichiers ou d'Internet, non-porteuses d'apprentissage voire inadaptées aux publics visés. Leur connaissance parcellaire des différents stades de développement de l'enfant et des exigences propres à chaque niveau d'enseignement les conduit à proposer des situations abstraites. Certains candidats montrent une difficulté à expliciter les concepts scientifiques énoncés dans le dossier. D'autres ne les présentent même pas lors de l'exposé. Certains candidats donnent

l'impression de découvrir le contenu de leur dossier lors de l'exposé ou avancement des propos en contradiction avec la cohérence du dossier.

Bien que l'évaluation soit présente dans les dossiers, les candidats fragiles font rarement le lien entre celle-ci et les traces écrites élaborées lors des séances d'apprentissage.

Enfin, certains candidats éprouvent une grande difficulté à communiquer avec les membres du jury : niveau de langue, construction du propos, phrases incomplètes voire parfois incompréhensibles, vocabulaire approximatif, propos familiers, gestion difficile du stress et de l'émotivité.

L'entretien :

L'entretien avec le jury permet d'éclaircir, de préciser certains points de l'exposé, d'aborder d'autres activités en lien avec le domaine scientifique étudié, mais aussi d'autres champs d'application ou d'autres disciplines : éducation au développement durable, mathématiques, enseignement moral et civique, éducation physique et sportive, histoire, géographie, ...

Il offre également la possibilité d'aborder des espaces trop peu explorés par les candidats comme l'usage du numérique et sa place dans l'enseignement des sciences.

Les meilleurs candidats savent écouter les questions du jury, perçoivent les intentions bienveillantes de ses membres et montrent une capacité à prendre en compte celles-ci pour reconsidérer les choix qu'ils ont faits. Ils parviennent à répondre clairement aux questions scientifiques dans le thème du dossier et sur les autres thèmes abordés à l'école primaire. Ils montrent un intérêt pour les différents apprentissages scientifiques menés de la maternelle et de l'élémentaire. Ils réfléchissent et complètent leur exposé en faisant preuve de pragmatisme, d'une bonne connaissance de l'école et tirent de leur expérience des exemples pour étayer leurs réponses. Ils parviennent à se détacher de leur écrit et y apportent des éléments complémentaires ou critiques. Ils nuancent leur point de vue et peuvent prendre du recul.

La différenciation pédagogique est souvent abordée. Les différentes étapes de la démarche d'investigation sont connues et maîtrisées. Les meilleurs candidats maîtrisent les notions scientifiques en lien avec le sujet mais aussi les procédés pédagogiques et didactiques courants.

Les candidats les plus en difficulté ne répondent pas précisément aux questions du jury, ne maîtrisent que très partiellement les notions scientifiques sous-jacentes et s'enferment parfois dans un jargon dont ils sont ensuite incapables de préciser le sens. Certains n'ont une connaissance que très approximative voire lointaine de l'école, notamment de l'école maternelle.

Ils ne parviennent pas, malgré l'aide du jury, à avoir un regard critique sur les activités proposées. Ils montrent une difficulté à se projeter au-delà du niveau de classe choisi dans l'exposé et une incapacité à se décentrer de leur préparation. Ils montrent une incapacité à énoncer les prérequis indispensables pour aborder la séquence et sont déstabilisés lorsque les questions des membres du jury portent sur d'autres domaines scientifiques étudiés à l'école.

Ils savent nommer et décrire la démarche d'investigation et les différentes formes d'investigation, mais ont du mal à les intégrer dans leur séquence ou dans leur réflexion. Quelques-uns témoignent d'une difficulté à distinguer une phase de questionnement d'une phase de problématisation.

Lors de l'élaboration de la trace écrite, ils sollicitent très peu les élèves.

Quelques candidats citent la différenciation pédagogique mais sont incapables de proposer des idées concrètes pour la mettre en œuvre.

Enfin, certains candidats ne doutent absolument pas de leurs affirmations ou essaient d'afficher une certaine assurance. Le jury apprécie le questionnement et la remise en cause de certaines représentations de départ, ce qui est la base de l'enseignement des sciences.

Conseils aux candidats :

Le jury encourage les futurs candidats à inscrire leur séquence dans un projet interdisciplinaire faisant le lien entre les disciplines enseignées à l'école et donnant du sens aux apprentissages. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture doit être pour les candidats une référence centrale leur permettant de comprendre les finalités de la scolarité obligatoire.

Les candidats doivent intégrer le fait que le jury puisse les questionner sur la mise en œuvre concrète des séances, même si elles n'ont pas pu être expérimentées. Ils peuvent ainsi montrer leur capacité à se projeter dans une pratique de classe concrète.

Les candidats doivent être capables de préciser les différentes étapes d'une démarche d'investigation, les différents modes d'investigation, les moments permettant de faire émerger les représentations initiales de l'élève et les moments consacrés à l'émission d'hypothèses.

Le jury invite les futurs professeurs des écoles à être attentifs à l'actualité et conscients des évolutions scientifiques.

Le jury encourage les futurs candidats à avoir une bonne connaissance des programmes de l'école primaire et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de pouvoir proposer une progressivité des apprentissages cohérente sur les trois cycles.

Les réflexions portant sur l'évaluation des acquis des élèves, la différenciation pédagogique, les modalités de travail, la place de l'écrit ainsi que la structuration des savoirs sont attendues. Lorsqu'ils s'inspirent de manuels ou de documents proposés par des sites internet, les candidats doivent faire preuve d'un esprit critique et être capables d'argumenter le bien fondé de leurs usages.

1-3 Les résultats :

Concours	Présents	Moyenne /60	Médiane /60	Pourcentages			
				Notes < 30	Dont ≤ 15	Notes ≥ 30	Dont > 45
Externe public	164	39,32	40	20,73 %	5,49 %	79,27 %	37,80 %
Troisième concours	19	36,11	38	26,32 %	15,79 %	73,68 %	31,58 %
Externe privé	9	37,78	42	22,22 %	11,11 %	77,78 %	44,44 %
Langues régionales	0	-	-	-	-	-	-
Ensemble des candidats	192	38,93	39,5	21,35 %	6,77 %	78,65 %	37,5 %

Le taux d'absence à la première épreuve d'admission en sciences est de 4,16 % : 8 candidats, 7 du concours externe public et 1 du concours externe privé.

2. HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Nature et organisation de l'épreuve

La présentation pendant 20 minutes (notée sur 20) d'un dossier de 10 pages sur un sujet déterminé par le candidat comporte une synthèse des enjeux scientifiques et une séquence pédagogique relative au même sujet, très majoritairement destinée, comme depuis 2014, à des élèves de cycle 3 (62% des dossiers).

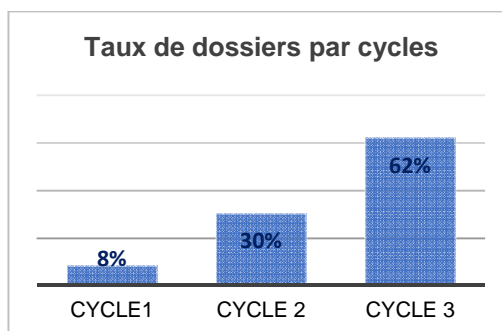
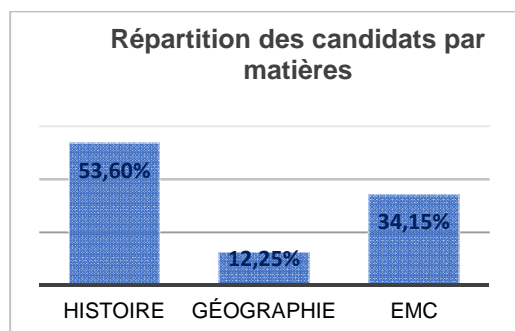
Elle est suivie d'un entretien de 40 minutes (noté sur 40) qui permet d'évaluer les connaissances scientifiques et les aptitudes pédagogiques et didactiques, en cours d'acquisition, du candidat.

Certains candidats ont déjà enseigné partiellement, d'autres n'ont pas eu l'occasion de proposer leur séquence à des élèves.

2-1 La répartition des dossiers :

7 jurys ont interrogé 235 candidats : externe public : 203, troisième concours : 10, externe privé : 21, langues régionales : 1.

La répartition des candidats par matières et cycles fait l'objet de graphiques ci-dessous.

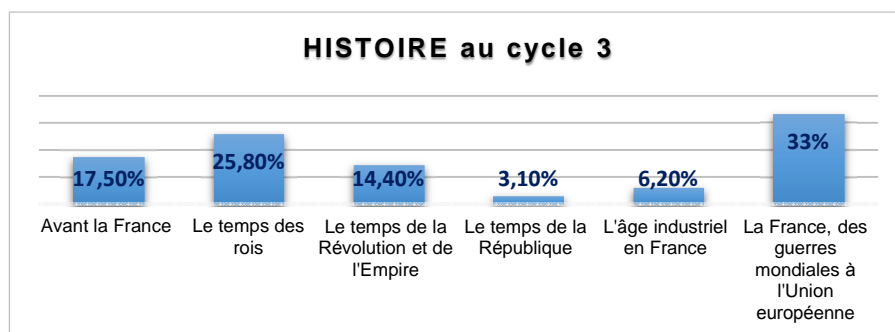


2-2 Les sujets des dossiers présentés :

Depuis 2014, première année de la forme du concours actuel, le pourcentage des candidats en Histoire est passé de 77,8% à 53%, au bénéfice de l'enseignement moral et civique dont le pourcentage des candidats est passé de 9,1% à 34%. En 2019, 12% des candidats ont présenté un dossier en Géographie contre 18% en 2018.

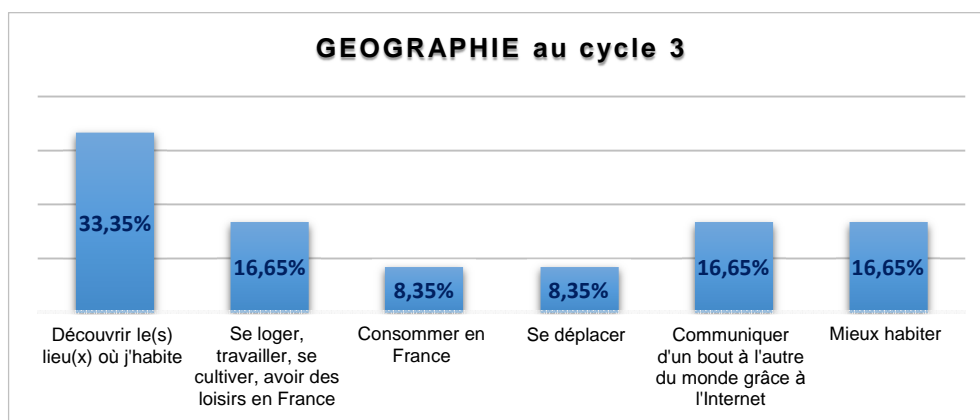
Sur **127 dossiers** présentés **en Histoire**, 7 concernent la notion de structuration du temps au cycle 1. Au cycle 2, 23 dossiers concernent « se situer dans le temps »

La répartition par thématique des sujets de cycle 3 est la suivante :



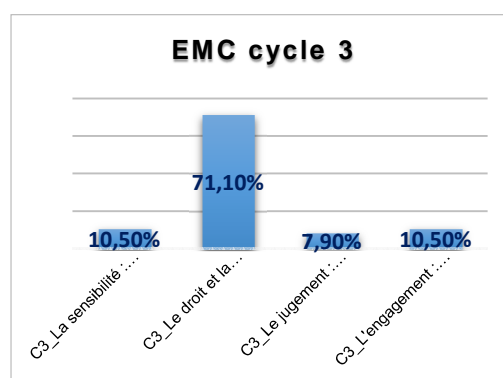
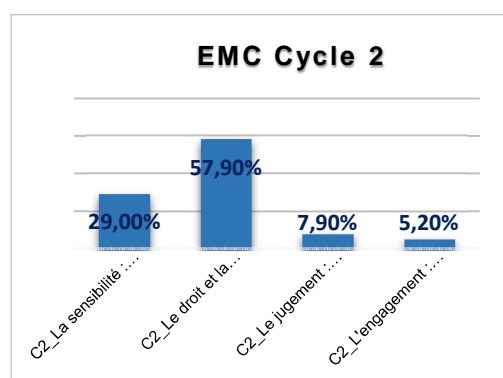
Sur **29 dossiers** présentés en **Géographie**, 7 concernent la notion de structuration de l'espace au cycle 1. Pour le cycle 2, 4 dossiers relèvent du thème « se situer dans l'espace » et 6 du thème « explorer les organisations du monde ».

La répartition par thématique des sujets de cycle 3 est la suivante :



Sur **81 dossiers** présentés en **Enseignement moral et civique**, 5 concernent la Maternelle : la coopération et les émotions.

La répartition par thématique des sujets des 76 autres dossiers est la suivante :



2-3 La prestation des candidats :

Le niveau général et la préparation des candidats donnent une impression d'ensemble satisfaisante. Le temps de présentation du dossier est globalement maîtrisé. Dans les quelques cas contraires, le temps non utilisé n'a pas été ajouté aux 40 minutes de l'entretien. La préparation des dossiers apparaît, pour la grande majorité, sérieuse et soignée. On note parfois des fragilités pour faire apparaître une articulation entre les contenus scientifiques liés à la question choisie et la séquence pédagogique. Quelques erreurs orthographiques et syntaxiques dans le texte du dossier sont parfois à déplorer.

La présentation orale du dossier est le plus souvent maîtrisée au niveau du temps. L'équilibre entre la partie scientifique et la partie pédagogique est plutôt respecté. Cependant, l'approche reste encore souvent trop linéaire par rapport au dossier. Il conviendrait de se détacher du document, d'opter pour une approche plus transversale, articulant la théorie et la pratique. Quelques candidats lisent ou récitent le dossier, ce qui n'est pas recommandé. Les candidats qui réussissent le mieux ont présenté leur dossier de façon distanciée, sans réciter et en choisissant un autre angle de présentation que celui du dossier. Ils exposent dans une langue soutenue, précise, en recherchant une bonne communication avec le jury. Ils sont en capacité

de faire des liens explicites entre les fondements scientifiques et les choix didactiques et pédagogiques opérés. Ils apportent des éléments complémentaires au dossier.

Lors de l'entretien, ils explicitent, justifient leurs choix et montrent des aptitudes à faire évoluer leur point de vue et à se décentrer du dossier.

Quelques candidats témoignent de la connaissance des ressources d'accompagnement du site Eduscol. Un décalage a, de temps à autre, été relevé entre les éléments didactiques contenus dans le dossier et la maîtrise approximative de ceux-ci par le candidat. Certaines insuffisances de connaissances se révèlent aussi lors de l'élargissement au cours de l'entretien. Les meilleurs candidats attestent d'une culture générale et établissent des liens avec les questions d'actualité.

La cohérence et la continuité des apprentissages ne sont encore que trop rarement évoquées. On remarque peu de vision progressive des apprentissages du cycle 1 au cycle 3. L'exploitation polyvalente d'une thématique demeure un atout pour les candidats qui s'y réfèrent. Les prestations qui, pédagogiquement, vont au-delà de la séquence proposée et reflètent une réflexion sur l'ensemble du parcours scolaire de l'élève, ont été valorisées.

Il en est de même pour celles qui témoignent d'une réelle faculté d'analyse de ce qui a été observé en classe et effectuent une critique argumentée de ces séances, ainsi que de celles qui établissent un lien entre développement de l'enfant, programmes officiels et fondements scientifiques. Les apports récents de la recherche ainsi que la maîtrise de l'évolution des connaissances sont attendus et valorisés.

La gestion du travail de groupes, mais surtout la différenciation et l'évaluation sont les aspects pédagogiques posant souvent problème. Le passage d'une évaluation binaire (acquis / non acquis) vers un positionnement sur quatre niveaux de maîtrise des compétences n'a pas toujours été bien intégré par les candidats.

L'articulation fondements scientifiques / séquence pédagogique reste parfois peu évidente. Les candidats convaincants sont ceux qui font preuve d'une culture approfondie sur les éléments convoqués dans le sujet et qui témoignent de connaissances au-delà du sujet (en lien avec la notion sur le plan historique et en la mettant en perspective avec l'actualité pour l'enseignement moral et civique par exemple).

Certains candidats omettent de préciser qu'ils vont développer des séances non détaillées dans le dossier.

Les candidats n'ont pas toujours eu la possibilité de tester en classe la séance détaillée lors de l'entretien. Ils gagneraient à être au clair avec la transposition en classe de la séquence et à interroger sa durée. Certaines séquences proposées laissent augurer l'impossibilité de traiter l'ensemble des sujets d'étude de chaque thème dans le temps prévu par les programmes.

Les candidats ayant choisi un dossier en maternelle n'ont pas toujours conscience de la spécificité de cette école.

Les utilisations du tableau mural et de l'outil numérique lors de la présentation du dossier demeurent rares, sans véritables apports complémentaires.

Conseils aux candidats :

Ils diffèrent peu de ceux donnés dans les rapports du jury des années précédentes, en lien direct avec les remarques relatives à la prestation des candidats.

Pour la préparation du dossier :

- S'assurer de la diversité et de la fiabilité des références bibliographiques et sitographiques.
- S'informer sur des contenus susceptibles de compléter les données du sujet proposé.
- Consolider la maîtrise scientifique des concepts abordés dans le dossier.
- Construire un exposé synthétique, avec une autocritique du travail fourni.
- Réfléchir sur la transition du savoir savant au savoir enseigné.

- Expérimenter si possible en classe la séance développée dans le dossier. Des exemples concrets de la vie de classe qui illustrent et clarifient l'exposé apportent une plus-value. Un retour sur ce type d'expérience est apprécié par les commissions.
 - Équilibrer l'importance accordée aux contenus scientifiques et à la partie pédagogique.
 - Soigner la lisibilité des illustrations.
 - Porter une attention particulière à la syntaxe et à l'orthographe pour la rédaction du dossier.
 - Veiller à l'originalité d'une éventuelle présentation numérique.
 - Le caractère transversal de l'enseignement moral et civique mérite d'être mis en avant.
- Le jury apprécie lorsque le candidat connaît et exploite les ressources locales.

Lors de la présentation du dossier :

- La préparation de la présentation orale du dossier doit faire l'objet d'une attention particulière.
 - Gérer au mieux les 20 minutes de la présentation.
 - Ne pas lire, ne pas réciter le dossier.
 - L'utilisation du tableau est pertinente quand elle met en valeur les points marquants de la réflexion et quand elle contribue à structurer le propos.
 - Recourir avec pertinence aux documents, en apportant des précisions.
 - La soutenance gagnerait à privilégier une approche différente de celle du dossier.
- Les commissions attendent des qualités dans la présentation orale (audibilité, débit correct ...) et une bonne maîtrise de la langue.

Lors de l'entretien :

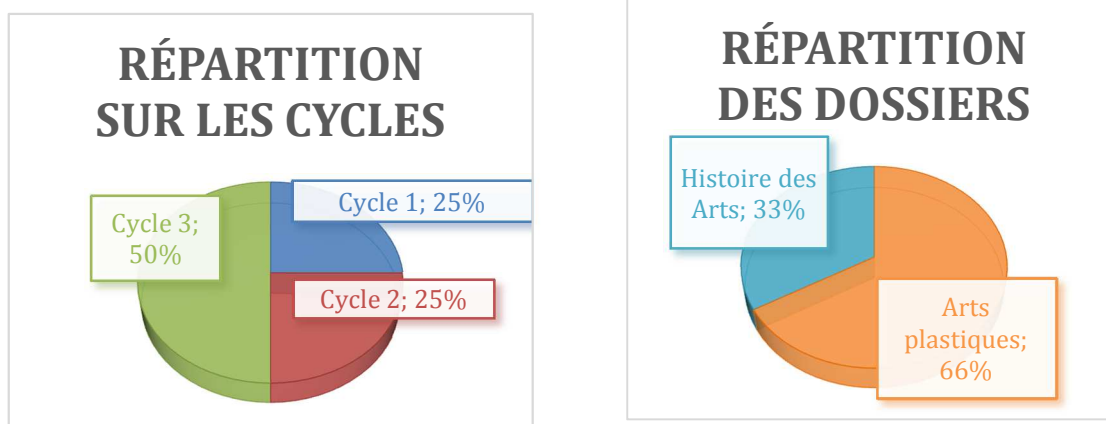
- S'extraire de son dossier.
 - Synthétiser ses propos, tout en veillant à ne pas se limiter à des réponses laconiques.
 - Éviter des propos trop difficiles ou trop simplistes au regard du niveau des élèves.
 - Porter attention aux questions posées lors de l'entretien dans une attitude d'ouverture, voire d'adaptation, des éléments proposés lors de la présentation du dossier.
- La posture du candidat : on attend du candidat qu'il se positionne dans sa future fonction d'enseignant : éthique, rigueur, responsabilité, respect des codes ...

2-4 Les résultats :

Concours	Présents	Moyenne /60	Médiane /60	Pourcentages			
				Notes < 30	Dont ≤ 15	Notes ≥ 30	Dont ≥ 45
Externe public	203	37,85	39	28,57 %	4,93 %	71,43 %	37,93 %
Troisième concours	10	38,9	40	20 %	0 %	80 %	40 %
Externe privé	21	32,1	29	52,38 %	4,76 %	47,62 %	19,05 %
Langues régionales	1	-	-	-	-	-	-
Ensemble des candidats	235	37,44	39	30,21 %	4,68 %	69,79 %	36,60 %

3. HISTOIRE DES ARTS - ARTS VISUELS

3-1 La répartition des dossiers :



3-2 La prestation des candidats :

L'exposé

Le jury attend des candidats :

- Une élocution aisée, claire et l'utilisation d'un vocabulaire riche et précis.
- Une présentation orale synthétique, précise, détachée du dossier sans oublier le plan.
- Une analyse et une articulation des fondements scientifiques avec une proposition de séquence dénotant une approche personnelle qui donne toute son importance à la démarche créative.
- Une présentation équilibrée en termes de temps des contenus scientifiques et de la séquence.
- Une bonne maîtrise des contenus de la notion convoquée et de la didactique de la discipline.
- Une justification des choix pédagogiques, de la démarche et une capacité à fixer des objectifs précis.
- Une énonciation claire et précise des consignes et des différentes phases de chacune des séances.
- Une présentation des critères d'évaluation, des remédiations et des prolongements envisagés.
- Une décentration, un détachement de son travail pour envisager d'autres pistes et repenser la séquence en proposant des réaménagements.
- Une bonne connaissance des documents institutionnels : programmes, horaires d'enseignements, mise en œuvre du Parcours d'Education Artistique et Culturel et enseignement de l'histoire des arts.
- Une bonne gestion du temps imparti à l'épreuve.

L'entretien

- Les entretiens réussis sont ceux qui ont permis un véritable échange entre le jury et le candidat, avec une capacité à répondre de façon claire, étayée par des prises de position sur les choix pédagogiques opérés.
- Le jury apprécie les candidats qui montrent un certain enthousiasme à partager leur sujet, à travers une attitude juste et adaptée, ainsi qu'un intérêt pour la discipline.
- Le candidat doit connaître le contenu des programmes et le lien avec le socle commun de connaissances et de compétences ainsi que l'enjeu de l'éducation artistique à l'école.

- La maîtrise des principales théories de l'apprentissage et des connaissances sur le développement de l'enfant sont nécessaires.
- L'entretien est l'occasion pour le candidat de montrer, par la qualité des échanges et de l'écoute qu'il s'inscrit progressivement dans un processus de formation.
- Les qualités de curiosité, de questionnement, de dialogue voire de remise en question sont appréciées. Le candidat doit avoir un regard critique sur des situations précises afin de les compléter ou de proposer des alternatives pertinentes et intéressantes.
- Le candidat doit, d'une manière claire, proposer des situations de différenciation et d'évaluations en lien avec les objectifs énoncés.
- Le candidat doit pouvoir élargir ses propositions à d'autres cycles et à l'interdisciplinarité.
- En fonction du niveau de classe, le candidat doit proposer une utilisation adaptée des outils numériques.
- Le candidat doit pouvoir répondre au jury en ce qui concerne l'organisation d'une sortie à l'extérieur de l'école.
- Le candidat doit avoir quelques connaissances relatives aux différents types de partenariats artistiques et culturels et aux possibilités de financement de petits projets.

Conseils aux candidats :

Le dossier :

- Exploiter dans la séquence pédagogique des œuvres citées dans la partie scientifique du dossier et en faire des objets de rencontre pour les élèves.
- Décrire une séquence s'inscrivant pleinement dans le domaine des arts plastiques.
- Envisager une démarche de création et solliciter l'expression des élèves (les choix pédagogiques sont souvent tournés vers la découverte d'une technique ou la réalisation d'une production, mais la démarche de création est souvent absente et les candidats envisagent peu l'expression personnelle des élèves). Veiller à un bon équilibre entre les fondements scientifiques et la séquence. La partie scientifique doit éclairer la partie pédagogique.
- Limiter la partie scientifique à de solides références, explicites et bien choisies qui éclairent le jury sur les connaissances que peut mobiliser le candidat pour traiter le sujet.
- Proposer une séquence structurée et la plus complète possible, en termes d'objectifs, de contenus d'apprentissages. Il est vivement conseillé de préciser le dispositif détaillé de la séance (objectif, phases, matériel, durée, consigne...).
- Envisager l'aspect pluridisciplinaire de la séquence proposée.
- Proposer une bibliographie en adéquation avec le sujet choisi, s'appuyant sur des sources identifiées.
- Proposer un sommaire des documents sur la clé USB ou le DVD. Les éléments proposés sur la clé doivent apporter une plus-value au contenu du dossier.

La présentation et l'entretien :

- Privilégier des va et vient entre la partie concernant les fondements scientifiques et la séquence pour montrer la cohérence du dossier, dynamiser la présentation. Eviter la répartition 10 mn pour chaque partie.
- Entrer dans l'échange, montrer une capacité d'écoute et d'analyse de la séquence.
- Avoir déjà pris du recul ou se montrer capable d'en prendre par rapport au dossier.
- Faire preuve d'une bonne culture générale.

Dossiers en histoire des arts :

- Le jury attire l'attention des candidats sur la pertinence d'inscrire leur sujet en histoire des arts plutôt qu'en arts plastiques en fonction de la thématique choisie.
- Pour éviter la confusion, il est nécessaire de bien définir ce qu'est l'histoire des arts ; s'appuyer sur la définition de cette discipline dans les programmes : « l'histoire des arts est un enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale ».
- Le candidat doit connaître les documents institutionnels concernant l'enseignement de l'histoire des arts (périodes historiques et domaines des arts, ressources, exemples de mise en œuvre, liste d'œuvres, sites conseillés) et la spécificité de cet enseignement.

3-3 Les résultats :

Concours	Présents	Moyenne /60	Médiane /60	Pourcentages			
				Notes < 30	Dont ≤ 15	Notes ≥ 30	Dont ≥ 45
Externe public	30	39,87	37,5	20 %	0 %	80 %	33,33 %
Troisième concours	1	-	-	-	-	-	-
Externe privé	4	31,25	35	25 %	0 %	75 %	0 %
Langues régionales	1	-	-	-	-	-	-
Ensemble des candidats	36	38,28	37	22,22 %	0 %	77,78 %	27,78 %

Arts visuels :

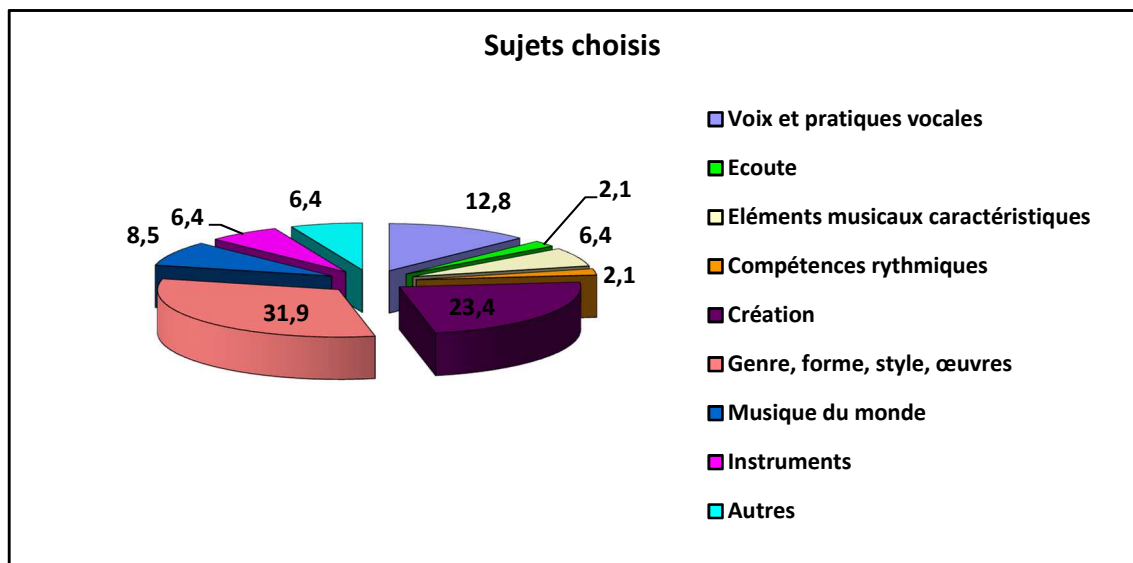
	PUBLIC	PRIVE
Nombre de candidats présents	21	3
Moyenne	41,33	36,33
Médiane	40	37

Histoire des arts :

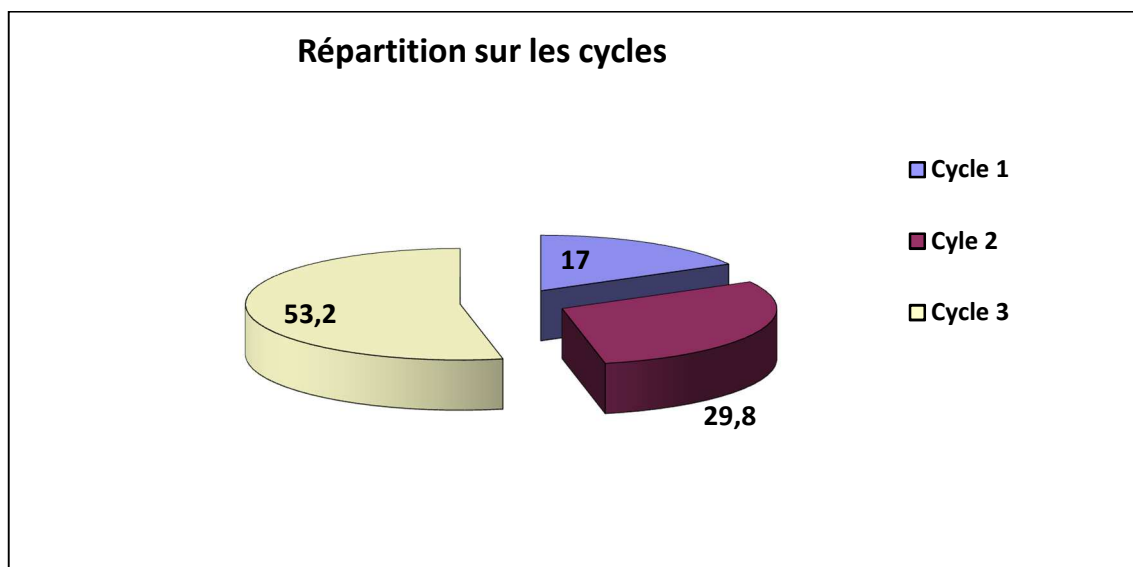
	PUBLIC	PRIVE
Nombre de candidats présents	11	1
Moyenne	35	-
Médiane	31	-

4. ÉDUCATION MUSICALE

4-1 La répartition des dossiers :



On peut noter une grande diversité dans les thèmes choisis. Comme l'an passé, de moins en moins de dossiers abordent l'écoute et les compétences rythmiques. Les sujets portant sur la création et des notions concernant le style, la forme, le genre sont de plus en plus nombreux. Plusieurs sujets autour des musiques du monde ont fait leur apparition.



Si les trois cycles de l'école primaire sont convoqués, la plupart des dossiers concerne l'école élémentaire, principalement le cycle 3. Le cycle 1 est peu choisi et uniquement en grande section.

4-2 La prestation des candidats :

L'exposé

La forme :

- La majorité des candidats a effectué un important travail en amont tant dans le choix du sujet (recherche sur les données scientifiques, mise en œuvre pédagogique) que dans la rédaction du dossier. Le cadre (posé par le texte du concours) est globalement respecté. Les candidats ont tenu compte des conseils : les dossiers comportent en grande majorité un titre figurant en première page, un sommaire (assorti d'une pagination), une bibliographie indiquant les sources utilisées par le candidat.
- Quelques regrets récurrents : le niveau de classe n'est pas systématiquement énoncé (dans le titre notamment), le texte n'est pas toujours justifié, la pagination manque parfois, les sources doivent être référencées de façon précise, le contenu de la clé gagnerait à apparaître.
- Une attention doit être portée à l'harmonisation des interlignes et de la police utilisée sur l'ensemble du document (notamment dans la 1^{ère} partie).
- Les deux parties du dossier sont présentes mais en général peu équilibrées, la partie scientifique se réduisant parfois à moins d'une page.
- En grande majorité, les dossiers sont de bonne facture. Ils sont structurés, cohérents, souvent bien documentés et répondent aux attendus de l'épreuve.
- Beaucoup de candidats sont bien préparés. Ils respectent le temps imparti et montrent des connaissances certaines. Plusieurs exposés sont remarquables, tant dans la forme que dans le fond. D'autres, à l'inverse, ne sont qu'une « récitation » d'un texte appris par cœur, sans réelle appropriation avec un débit souvent rapide, sans pause.
- Il est important de varier la présentation orale de la présentation écrite. Attention cependant à ne pas s'éloigner trop du dossier au point de ne plus exposer du tout la partie pédagogique au profit de différents modes d'organisation, de différentes évaluations...
- Les séquences sont développées de façons diverses, certaines étant développées in extenso, d'autres candidats ont choisi de présenter des plans de séquence avec une ou deux séances plus détaillées : c'est un choix du candidat qu'il peut justifier lors de son exposé.
- Les candidats ayant réalisé des annexes numériques ne les ont pas présentées dans la grande majorité des cas mais y font référence dans leur exposé. Le choix de ne pas présenter les annexes numériques est souvent judicieux car la présentation de ces annexes n'apporte pas une plus-value significative à l'exposé. De plus, la gestion du matériel est souvent source d'anxiété de la part du candidat en début d'épreuve.

Le fond :

- Les contenus des programmes et du socle commun sont globalement assez bien connus. Les candidats citent fréquemment le parcours d'éducation artistique et culturel et sont capables de développer les enjeux de ce parcours.
- Les dossiers sont généralement bien construits, documentés et rigoureux. Dans ce cadre, quand la réflexion du candidat est présente, elle se révèle être une réelle plus-value.
- Si la forme est globalement satisfaisante, la pertinence scientifique ou pédagogique est particulièrement hétérogène dans les dossiers.
- Dans le domaine pédagogique, les propositions des candidats sont d'un réalisme varié.
- L'adéquation entre objectifs et activités proposées est souvent problématique. Un objectif de séance imprécis est difficilement évaluable.

- Une séquence ne doit pas être composée d'une juxtaposition d'activités sans objectif d'apprentissage et de progression des élèves. La différence entre activité et apprentissage est parfois mal perçue.
- Certains candidats connaissent assez peu les obstacles d'apprentissage liés aux concepts en jeu.
- Les variables didactiques sont très rarement identifiées.
- L'argumentation des formes et des modalités de travail retenues n'est pas toujours effective.
- Les candidats ont parfois du mal à traiter une autre notion, proche de celle qui a été abordée. Certains candidats sont dans l'incapacité de transférer les contenus proposés dans une autre situation d'apprentissage.
- Lorsqu'un prolongement est évoqué, les candidats sont capables d'exposer des exemples concrets mais peinent à justifier leur choix par rapport aux programmes.
- L'interdisciplinarité est souvent abordée. Les candidats se projettent, globalement, dans la polyvalence du métier mais ils sortent difficilement du cycle dans lequel se déroule la séquence présentée.
- Lorsque l'interdisciplinarité est évoquée, elle doit préserver le sens donné aux apprentissages (ne pas chercher à tout prix à proposer des exemples dans toutes les disciplines).
- L'usage des technologies de l'information est souvent limité à la recherche documentaire, à la projection de documents et à l'enregistrement d'une production. Le numérique est parfois proposé pour « tenir » la classe par la captation attentionnelle et non comme un outil pour apprendre à réfléchir.
- La diversité des élèves est peu évoquée, tout comme le nécessaire travail d'anticipation de la différenciation. Des propositions d'activités de remédiation sont plus fréquentes.
- Les dimensions de l'évaluation ne sont pas suffisamment explicites, l'évaluation se résume trop souvent à un questionnement de connaissances ou à une observation en situation sans réel critère.
- L'usage très fréquent du texte à trous en guise d'évaluation ou de trace écrite mériterait d'être modulé.
- S'agissant de la faisabilité de la séquence évoquée par les candidats, la dernière séance est assez systématiquement consacrée à l'évaluation, mais les objectifs sont parfois très éloignés de ce qui s'imposerait.
- Quelques candidats représentent le même dossier, à l'identique : le jury s'interroge sur la pertinence de choix.
- Le dossier doit posséder un caractère personnel et valoriser les connaissances culturelles du candidat.

L'entretien :

- De nombreux candidats montrent des capacités à se recentrer immédiatement pour aborder au mieux ce nouvel exercice qu'est l'entretien.
- Des candidats ont montré de réelles capacités de réflexion et de réaction dans leurs réponses au jury entraînant ainsi des échanges riches et intéressants.
- Quelques candidats répondent trop rapidement sans prendre le temps de réfléchir et de structurer leur pensée.
- Il est parfois constaté une maîtrise partielle des programmes ainsi que des compétences du socle commun. Si la séquence porte sur un cycle, les programmes des autres cycles ne sont pas systématiquement maîtrisés.
- Globalement, les candidats connaissent les documents de référence incontournables et sont capables de les citer et d'en présenter les enjeux et contenus.
- Certains candidats sont en difficulté lorsqu'il s'agit d'exposer des théories citées ou des extraits d'ouvrages mentionnés dans le dossier. Il est important de leur rappeler que tout ce qui est mentionné dans le dossier doit être connu et maîtrisé par le candidat.

- Certains candidats restent enfermés dans leurs certitudes, cela peut s'apparenter à un manque de recul ou d'esprit critique.
- La synthèse des fondements scientifiques convoqués par le sujet traité et questionnés lors de l'entretien est encore trop souvent peu convaincante, composée d'éléments imprécis, traduisant une connaissance trop approximative du sujet.
- Les repères culturels les plus communs font défaut à nombre de candidats qui devront renforcer leurs connaissances pour inscrire leur enseignement futur dans les préconisations institutionnelles.
- La connaissance du système éducatif et du travail en équipe reste parcellaire. Les différents temps de concertations sont bien connus.

Conseils aux candidats :

La forme :

Il est conseillé :

- de préparer l'exposé de façon minutieuse et réfléchie : dégager une problématique, construire un plan ;
- de présenter son intervention : annoncer le plan, rappeler l'intérêt et les objectifs, expliciter les liens entre les fondements scientifiques et la séquence ;
- de présenter à minima sa séquence ;
- de soigner la qualité de l'expression (clarté, modulation de la voix, intonation, ...) : il convient d'afficher un réel dynamisme, d'intéresser son auditoire ;
- de ne pas rester dans des généralités ou de porter des affirmations gratuites, sans fondement ;
- de s'appuyer sur des sources reconnues sur le plan scientifique : un dossier basé uniquement sur les données du site « Wikipédia » ou en référence à des sites d'enseignants dont les contenus n'ont pas de fiabilité reconnue ne révèle pas un candidat ayant procédé à une recherche approfondie ;
- de préférer une clé USB à un CD (la plupart des ordinateurs n'étant plus équipés de lecteur CD) ;
- de ne pas surcharger les supports numériques venant compléter le dossier, qui doivent pouvoir être étudiés dans un laps de temps raisonnable. En effet, les capacités de stockage d'une clé USB pouvant être particulièrement importantes, il ne saurait être question de le « remplir » d'une masse de documents. Il est important d'effectuer des choix venant servir le propos (œuvres musicales, courtes vidéos, animatiques (diaporama, prezi...), productions d'élèves, fiches de préparation, fiches d'activités, évaluations...)
- de référencer les documents (théoriques ou supports pédagogiques) ;
- de porter une attention particulière à la relecture du dossier : il est attendu d'un candidat au concours de professeur des écoles une syntaxe et une orthographe irréprochables (en cas d'erreur orthographique, le jury est sensible à la présentation d'un « Errata » par le candidat au moment de l'épreuve) ;
- de ne pas adresser de remerciements nominatifs (à l'école, à l'enseignant et/ou au formateur) : ils peuvent donner lieu à des éléments de contexte local que le jury n'a pas à connaître ;
- de ne pas utiliser le tableau juste pour simuler une posture professorale.

Lors de l'exposé, les jurys apprécient une présentation bien assimilée, dispensée sans jargon inutile (tout en gardant un niveau de langue soutenu), proposant un discours vivant et structuré avec un plan annoncé et une problématique et non une relecture ou une reprise textuelle du dossier. Les bons candidats savent réaliser des allers-retours entre la partie théorique et la pratique ; la première permettant d'éclairer la seconde. Ils savent justifier leurs choix pédagogiques.

Dans la présentation de la séquence, les candidats en réussite énoncent les compétences visées, ils prennent en compte les difficultés potentielles des élèves (en proposant des étayages et/ou remédiations), les évaluent et proposent des prolongements intéressants. Les candidats en réussite parviennent davantage à réaliser une analyse distanciée de l'action proposée, cela est facilité lorsqu'ils ont pu tester leur séquence en classe. Le fait de ne pas avoir mis en pratique une séquence en classe n'est toutefois pas pénalisant. Lorsqu'une analyse de la séquence est réalisée a posteriori, elle est jugée positivement par les membres du jury dès lors que celle-ci apparaît sincère et pertinente. Cette prise de recul est une qualité indispensable pour un futur professeur des écoles.

Il est rappelé que le dossier ne doit pas dépasser 10 pages, annexes comprises.

Le fond :

Il est conseillé :

- de ne pas choisir un sujet trop général, sans problématique ;
- d'articuler la partie théorique et la partie pratique ;
- de proposer une séquence cohérente établie à partir des instructions officielles ;
- de resituer la séquence dans une progression annuelle, voire de cycle ;
- de proposer dans la première séance de la séquence une situation authentique, plaçant les élèves dans un projet ou une situation problème qui les engage ;
- d'explicitier les procédés pédagogiques choisis, la logique et la progressivité des étapes retenues ;
- de maîtriser les notions citées (intervalle, rythmes, ...), sans être expert, il s'agit de faire preuve d'une maîtrise des éléments fondamentaux de l'éducation musicale ;
- d'être au fait de l'ensemble des attendus du domaine choisi ;
- de maîtriser les enjeux et les finalités de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et notamment du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)
- de présenter une séquence ayant pour but de faire progresser tous les élèves en fonction de compétences ciblées ;
- d'analyser la séquence et prendre du recul par rapport à celle-ci, de savoir évoquer ses limites le cas échéant ;
- de pouvoir définir les termes différenciation, remédiation, étayage et évaluation en s'appuyant sur sa séquence ;
- de veiller à la lisibilité, la clarté et à une exploitation réfléchie et adaptée des documents proposés aux élèves ;
- de penser la nature et le rôle de la trace écrite ;
- de montrer au jury que le candidat mesure l'importance du temps d'apprentissage qu'est l'évaluation et de l'articuler avec les éléments constitutifs des séances précédentes et des objectifs visés ;
- de ne pas éluder la place du « sensible » et de la création dans les propositions pédagogiques.

Les jurys apprécient les exposés structurés avec un plan annoncé, la précision des termes employés à bon escient, une sincérité dans le propos et non une suite d'expressions convenues ou dans « l'air du temps ». Les meilleurs exposés sont ceux qui apportent une vision différente de l'écrit, avec une approche enrichie ou une analyse critique a posteriori et qui explicitent la démarche engagée en justifiant leurs choix didactiques.

Les bons candidats sont capables :

- de cerner les enjeux du sujet choisi ;
- d'introduire la séquence dans un projet (de classe, d'apprentissage...) ;
- de donner du sens aux activités des élèves en articulant des séances autour d'un objectif prioritaire ;
- d'explicitier les liens entre les séances ;

- de choisir les documents avec discernement ;
- de varier les formes et les modalités de travail (sans être magistral) ;
- d'anticiper une forme de différenciation ;
- d'énoncer les critères de réussite ;
- d'évoquer l'interdisciplinarité ;
- de transférer l'objet d'apprentissage dans un autre cycle.

Il est attendu que les candidats connaissent les grandes orientations de la politique éducative dans la discipline choisie, par exemple le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, la démarche de création ou le plan choral.

Les jurys apprécient également un dossier possédant un caractère personnel, valorisant les connaissances culturelles du candidat.

L'entretien :

Il est conseillé :

- de maîtriser les programmes, pas uniquement les compétences visées dans la séquence du dossier ;
- de maîtriser les principales théories de l'apprentissage, d'avoir des connaissances sur le développement de l'enfant et si des didacticiens ou des théoriciens sont nommés, il faut être en capacité de répondre à quelques questions les concernant ;
- de veiller à la qualité de la langue orale (éviter les néologismes, les structurations de phrases incorrectes, contrôler son débit de paroles, s'adresser aux membres du jury avec expressivité, en veillant à la cohérence entre les communications verbales, non-verbales et paraverbales) ;
- d'entrer dans un véritable échange avec le jury ;
- de montrer une capacité à répondre de façon claire, étayée avec des prises de position ou des questionnements sur les choix pédagogiques opérés ;
- de faire preuve de disponibilité en se plaçant en position d'écoute et d'ouverture pour être capable de faire des liens ;
- d'éviter les postures inadaptées, des enfermements butés (malgré les relances du jury), une incapacité d'analyse réflexive ;
- d'éviter d'apprécier la qualité de la question posée par le jury (« c'est une très bonne question ») ou de répondre à une question posée en la paraphrasant ou en délayant son propos ;
- de trouver un juste milieu entre les réponses lapidaires et les réponses répétitives, inutilement longues ou excessivement courtes ;
- de se décentrer, de se détacher de son travail pour envisager d'autres pistes et repenser la séquence en proposant des réaménagements ;
- de montrer des connaissances culturelles authentiques et une capacité à faire des liens entre les différents domaines artistiques.

Les meilleurs candidats savent entrer dans une démarche d'entretien, instaurant un dialogue avec les membres du jury. Ils montrent une capacité d'écoute et prennent en compte les questions posées. Il est rappelé que les jurys n'attendent pas une « bonne » réponse ou une « réponse juste », mais ils veulent savoir comment le candidat se positionne et comment il justifie ses choix pédagogiques. Les commissions n'attendent pas systématiquement du candidat des réponses définitives mais une capacité à interroger des connaissances et des pratiques.

Il est indispensable que les candidats se persuadent que le jury ne cherche pas à les « piéger », mais que les questions posées sont une amorce pour approfondir certains points éludés ou oubliés.

Une posture d'humilité et d'honnêteté intellectuelle est appréciée, en revanche, une posture d'autosuffisance et de rigidité dessert le candidat.

Les bons candidats réussissent également à expliciter leurs démarches pédagogiques et à développer leur point de vue.

Les candidats les plus en réussite ont des références scientifiques solides et font preuve d'une ouverture culturelle. Ils maîtrisent parfaitement celles de leur dossier et peuvent aller au-delà. Ils ne se bornent pas à répéter les éléments de leur dossier mais ils les maîtrisent réellement.

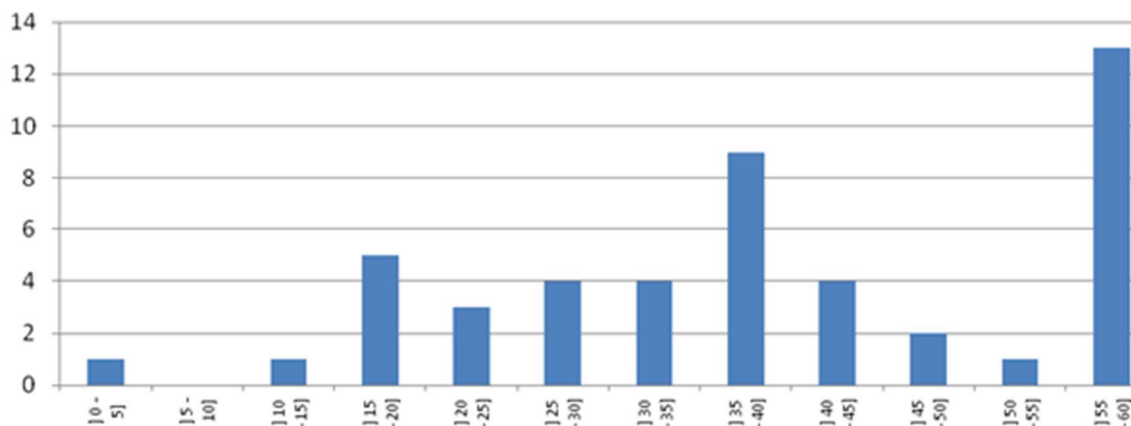
On peut distinguer quatre axes dans lesquels les candidats doivent porter leurs efforts :

- Approfondir les connaissances disciplinaires :
 - o connaître (et citer) au moins un chant par cycle, sans ignorer ce qu'il est possible de développer à l'école maternelle ;
 - o savoir comment choisir un chant adapté au cycle choisi ;
 - o connaître les notions de base (paramètres du son, vocabulaire lié à une technique de base...).
- Développer des connaissances didactiques :
 - o penser des situations pédagogiques peut-être moins ambitieuses mais mieux maîtrisées et plus adaptées aux élèves.
 - o prioriser les sites institutionnels pour l'accès aux ressources plutôt que certains blogs moins pertinents.
- S'entraîner à communiquer en travaillant sa posture (voix, intonation, regard, gestuelle, vocabulaire...)
- Se constituer une culture personnelle : visiter des lieux culturels, se rendre à des concerts, écouter différentes versions d'une même œuvre...

4-3 Les résultats :

Concours	Présents	Moyenne /60	Médiane /60	Pourcentages			
				Notes < 30	Dont ≤ 15	Notes ≥ 30	Dont ≥ 45
Externe public	44	41,02	40	18,18 %	2,27 %	81,82 %	40,91 %
Troisième concours	2	22	-	100 %	0 %	0 %	0 %
Externe privé	1	-	-	-	-	-	-
Langues régionales	0	-	-	-	-	-	-
Ensemble des candidats	47	39,87	40	23,4 %	2,13 %	76,6 %	38,3 %

Histogramme des fréquences de notes :



Deuxième épreuve orale : entretien à partir d'un dossier

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

« II. 2. Deuxième épreuve orale : entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve comporte deux parties. La première partie permet d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire. La deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative.

Première partie : *Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA) praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet pourra être présenté à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles. Le sujet se rapporte soit à la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA ou la pratique physique et corporelle considérée, soit à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle. Le candidat expose ses réponses (dix minutes) et s'entretient avec le jury (vingt minutes). Le jury élargit le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.*

Deuxième partie : *Elle consiste en un exposé du candidat (quinze minutes) à partir d'un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes). L'exposé du candidat présente une analyse de cette situation et des questions qu'elle pose, en lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles. L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.*

Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure et quinze minutes. L'épreuve est notée sur 100. 40 points sont attribués à la première partie ; 60 sont attribués à la deuxième partie dont 20 points pour l'exposé et 40 pour l'entretien. »

1. Les sujets

1-1. Première partie : activités physiques, sportives et artistiques :

Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA) praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle.

Les activités physiques, sportives et artistiques suivantes ont été concernées cette année pour l'académie de Nancy-Metz :

- danse
- jeux collectifs et jeux sportifs collectifs
- natation
- activités athlétiques.

Les sujets sont proposés sous la forme d'un texte sur support « papier » incluant la description avec parfois une illustration d'une situation de classe accompagnée d'une à quatre questions, parmi les plus courantes :

- décrivez le déroulement d'une ou plusieurs séances.
- présentez une progression de quelques séances qui permettra de faire évoluer les capacités des élèves dans le domaine visé.
- présentez votre réponse en spécifiant les formes de travail retenues (parcours, jeu, situation collective), les critères de réussites, les espaces d'évolution, le matériel utilisé, les modalités de différenciation et les éléments de sécurité.

Les sujets présentent une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice.

Par exemple, voici des questions posées en natation :

- Proposez des situations d'apprentissage pour faire progresser des élèves de CE1 en immersion et en propulsion ?
- Décrivez le déroulement et l'organisation d'une séance de votre choix ?
- Chaque élève de votre classe dispose d'un petit livre de natation, expliquez comment ce support s'inscrit dans une logique d'interdisciplinarité en particulier avec l'enseignement du dire, lire et écrire ?

L'évaluation renvoie à plusieurs domaines de compétences :

- connaissance de l'activité physique, sportive et artistique et de son groupement (logique, enjeux, sens, composantes de l'APS, ressources mobilisées).
- la démarche pédagogique (programmation, variables, démarches, rôle du maître, activités des élèves, différenciation, évaluation).
- champ général de l'éducation physique et sportive.
- celui de l'analyse et de la réflexion (pertinence des réponses aux questions posées, capacité à situer l'action d'enseignant).
- celui de l'expression et de la communication (qualité de l'expression, aisance, précision, structuration du propos).

1-2. Deuxième partie : situation professionnelle :

Les sujets sont proposés sous la forme d'un dossier de 5 pages. A partir des documents fournis, le candidat est amené à répondre à plusieurs questions.

Par exemple, voici les questions posées sur le sujet portant sur « L'estime de soi à l'école » :

- Quel est le lien entre « estime de soi » et réussite scolaire ?

- Quels sont les principes pédagogiques susceptibles de favoriser l'estime de soi ?
- Dans votre classe et notamment dans le domaine de l'évaluation, que pensez-vous mettre en place pour aider l'élève à construire l'estime de soi ?

Remarques sur la nature de l'épreuve

- L'épreuve est complexe, bien équilibrée et discriminante, caractère complémentaire des deux parties.
- L'épreuve permet de bien évaluer les connaissances et les capacités d'analyse du candidat sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive et sur le système éducatif français, principalement le 1^{er} degré.
- L'épreuve permet de mesurer les capacités du candidat à réfléchir, à évoluer en fonction des questions des membres du jury et à se projeter dans son futur métier d'enseignant.
- L'épreuve permet d'apprécier les valeurs du candidat et sa posture de futur enseignant.
- L'épreuve permet aux meilleurs candidats d'exposer leurs connaissances professionnelles et générales, leurs références, leurs expériences, de se projeter dans le métier et de témoigner de leur aptitude à l'écoute et au dialogue.

2. La prestation des candidats

Les candidats les plus performants :

- Les exposés analytiques donnent lieu à de meilleures notes que les exposés linéaires.
- Ils se projettent dans une organisation de classe efficiente et réaliste qui prend en compte l'ensemble des élèves et leur diversité.
- Ils font preuve d'une bonne gestion du temps lors de leur exposé et traitent de l'ensemble des questions, s'expriment avec clarté et précision, présentent un exposé structuré et gèrent correctement leur temps.
- Au niveau de l'entretien, ils sont capables de faire évoluer leurs premières propositions, de proposer des réajustements en se saisissant des questions du jury.

2-1. Première partie : activités physiques, sportives et artistiques :

- ***Les candidats les plus performants*** font preuve de bonnes connaissances des enjeux, du contexte et des programmes.
- Les séances s'inscrivent dans un module d'apprentissage prenant en compte les modalités d'évaluation qui incluent des critères de réussite.
- ***Les candidats les moins performants*** tiennent des propos inadaptés à l'âge et aux capacités des élèves, sans référence aux programmes ni aux enjeux de l'éducation physique et sportive.
- Ils manquent de références didactiques dans ce domaine.
- Ils ont eu des difficultés à proposer des situations porteuses d'apprentissages et à trouver des variables permettant d'adapter ou de complexifier l'activité.
- Ils ont du mal à se projeter dans la réalité d'une classe.
- Ils ont des difficultés à mettre en lien l'activité avec les autres champs disciplinaires au-delà du simple énoncé de ces derniers.
- **De manière générale**, les liens interdisciplinaires restent succincts, peu approfondis mais les compétences sociales et civiques sont bien intégrées.
- Peu de candidats font référence aux fondamentaux de l'activité et à sa logique.

- On note encore cette année, un manque de connaissances sur le développement de l'enfant, ses compétences motrices et ses capacités physiologiques.
- La mobilisation spontanée des outils numériques est davantage intégrée lors des séances en éducation physique et sportive.

2-2. Deuxième partie : situation professionnelle :

On note des écarts très marqués entre les meilleurs candidats et les moins performants.

- **Les candidats les plus performants** problématisent la situation, font preuve de capacités de synthèse, présentent les documents et donnent l'économie sans se contenter d'une simple lecture des titres.
- Ils annoncent un plan qui n'est pas une simple lecture des 3 questions posées.
- Ils ont une approche systémique des questions posées.
- Ils prennent appui sur des connaissances ou des expériences personnelles pour enrichir leur exposé.
- Ils se positionnent et argumentent lorsque les documents intègrent un contre point.
- Lors de l'entretien, ils savent interagir avec le jury, analysent bien les situations proposées, construisent leurs réponses en s'appuyant le cas échéant sur les observations faites lors des stages.
- Ils se projettent de manière réaliste et éthique dans leur rôle d'enseignant.
- Ils parviennent à s'affranchir de leurs notes et utilisent les documents pour illustrer leur propos, sans les paraphraser.
- **Les candidats les moins performants** n'ont pas utilisé tout leur temps d'exposé, ils s'en sont tenus à une présentation et à une paraphrase des textes sans répondre réellement aux questions.
- Ils ont une connaissance sommaire du système éducatif et une incapacité à se représenter la diversité des conditions d'exercice au regard du référentiel de compétences.
- Ils sont pour certains dans l'incapacité de se représenter et de prendre en compte les besoins des élèves.
- **De manière générale**, l'usage des outils numériques est peu proposé et rares sont les candidats capables de citer des ressources (applications, logiciels, sites, outils...).
- Peu de candidats sont en mesure de citer des références en littérature jeunesse.
- Les références pédagogiques (courants, auteurs, ouvrages, organismes) sont peu évoquées par les candidats ou rarement développées pour illustrer leurs propos.

3. Les conseils aux candidats

3-1. Première partie : activités physiques, sportives et artistiques :

- Connaître les textes qui régissent la discipline.
- Connaître le développement moteur de l'enfant.
- Avoir une première connaissance des principales activités supports de l'éducation physique et sportive à l'école (APSA citées) et en maternelle (programmes de 2015).
- Prendre connaissance des documents ressources sur « *Eduscol* ».
- Se mettre dans la posture d'un enseignant qui prépare effectivement sa classe (contexte, conditions matérielles...).
- Déterminer les éléments de progressivité.
- Faire apparaître les modalités de mise en œuvre des séances proposées (temps réels d'activités, utilisation des espaces, adaptation et évolution, simplification et complexification, critères de réussite).

- S'appuyer sur des schémas pour expliciter son propos (sur feuille ou au tableau).
- Développer les objectifs moteurs et les apprentissages associés.
- Détailler les critères de réussite.
- Être au clair sur la finalité d'une situation de référence.
- Faire la différence entre activité et apprentissage, ne pas énumérer une liste d'activités.
- Savoir expliquer et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.
- S'appuyer sur son expérience personnelle.
- Observer des séances de natation.
- Rester vigilant à son niveau de langue.
- Mobiliser les outils numériques à la fois pour présenter des situations comme pour conserver une trace des séances.

3-2. Deuxième partie : Situation professionnelle :

- Dégager une problématique.
- Présenter les textes sans citer toutes les références mais en résumant l'idée générale de chacun, annoncer son plan (qui ne reprend pas nécessairement l'ordre des questions).
- Traiter les questions en croisant les éléments saillants portés par les documents, apporter des illustrations personnelles (observations, expériences...)
- Inscrire ses propositions dans le concret de la classe en prenant en compte les capacités des élèves à un âge donné.
- Savoir se positionner clairement en argumentant.
- Être vigilant à la gestion du temps d'exposé et à la répartition de ce temps entre les différentes questions.
- Lors de l'entretien, faire preuve d'écoute active, adopter une attitude ouverte au dialogue avec le jury, construire ses réponses (ne pas poser de questions au jury).
- Proposer des situations concrètes montrant que le candidat peut se projeter dans différents contextes d'exercice.
- Préparer l'épreuve (connaissance des textes, du système éducatif et s'intéresser à l'actualité pédagogique, sociale, éducative du moment).
- Aller à la rencontre d'enseignants pour saisir les enjeux et la réalité du métier, observer et analyser des situations de classe (même par vidéo).
- Être capable de mobiliser des références bibliographiques, sitographiques, des ressources numériques et littéraires.

4. Les résultats

Concours	Admissibles	Absents	Présents	moyenne épreuve APSA /40	moyenne épreuve entretien situation professionnelle /60	Moyenne deuxième épreuve /100
Externe public	461	18	443	24,34	37,16	61,5
Externe privé	36	1	35	21,14	32	53,14
Troisième concours	35	3	32	21,75	31,41	53,16
Langues Régionales	2	0	2	13,5	19	32,5
Ensemble des candidats	534	22	512	23,92	36,37	60,29

Epreuve orale en langues régionales

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve consiste en un entretien avec le jury dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté, à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.

Durée totale de l'épreuve : une heure (durée de la préparation : trente minutes ; entretien : trente minutes).

L'épreuve est notée sur 60 points ».

1. La prestation des candidats

Deux candidats se sont présentés à l'épreuve. Les deux candidats avaient un bon niveau dans l'ensemble.

2. Les conseils aux candidats

- Pour les personnes qui n'ont pas régulièrement l'occasion de s'exprimer en langue régionale, ne pas hésiter à fréquenter les lieux où s'exprime cette langue : festival « Mr Redde Platt » de Sarreguemines et Forbach, les nombreuses représentations de pièces de théâtre en platt durant l'année, les ateliers proposés par la médiathèque de Sarreguemines...
- Visionner les émissions de télévision en francique de la chaîne Mosaïk-Cristal.
- Écouter divers chanteurs et groupes de musique qui s'expriment en francique.
- Lire des ouvrages en francique disponibles à la médiathèque de Sarreguemines.
- Demander auprès des ESPE de créer des groupes de travail pour les candidats afin qu'ils puissent se connaître et participer à des ateliers d'expression orale de manière autonome.
- Pratiquer avec des locuteurs natifs.

ANNEXES

STATISTIQUES GENERALES SESSIONS 2017, 2018, 2019

Session 2017

ADMISSIBILITE											ADMISSION									Taux réussite	liste complémentaire			
concours	inscrits	absents	présents		admissibles		coef	1er admissib	nb points	seuil	moy	poste	Total	présents	ratio	coef	1er admis	moy	seuil		moy	insc LC	nb point	moy
externe	1720	809	911	53,0%	513	56,3%	4	17,62	70,50	40,00	10,00	292	292	484	1,66	12	221,99	18,49	141,25	11,77	32,1%	86	120,50	10,04
troisième	380	280	100	26,3%	36	36,0%	4	17,12	68,50	42,25	10,56	16	16	31	1,94	12	201,74	16,81	142,25	11,85	16,0%	7	122,50	10,21
langue régionale	7	5	2	28,6%	2	100,0%	6	13,71	82,25	74,75	12,46	2	2	2	1,00	17	232,25	13,66	177,75	10,45	100,0%			
privé	173	118	55	31,8%	25	45,5%	4	16,69	66,75	40,25	10,06	14	14	23	1,64	12	218,75	18,23	142,25	11,85	25,5%	2	119,50	9,96
total	2280	1212	1068	46,8%	576	53,9%						324	324	540	1,67						30,3%			

Session 2018

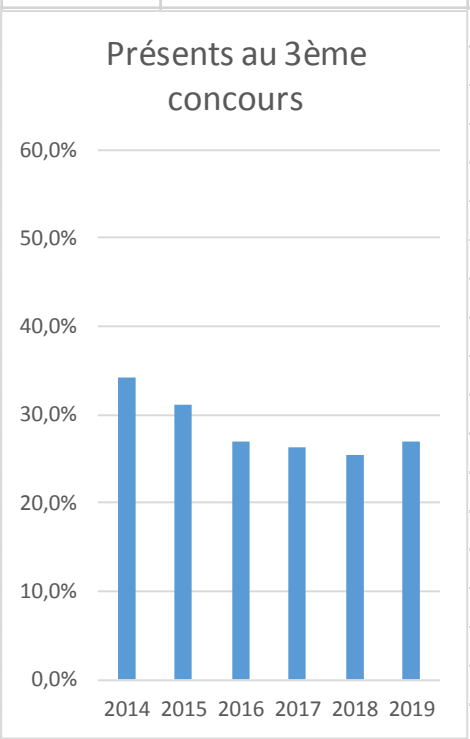
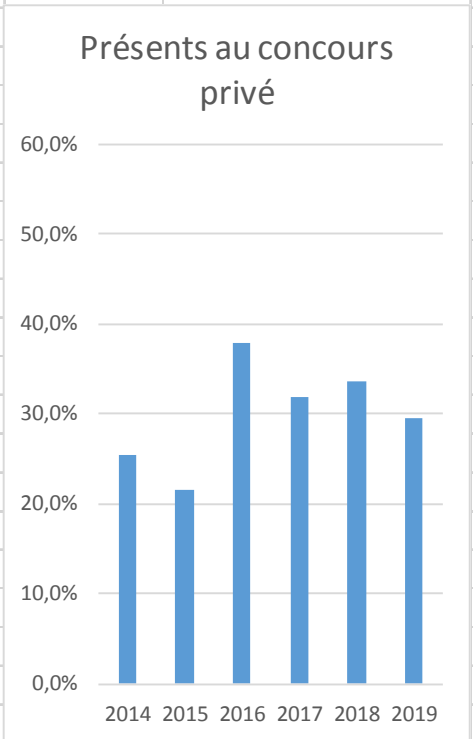
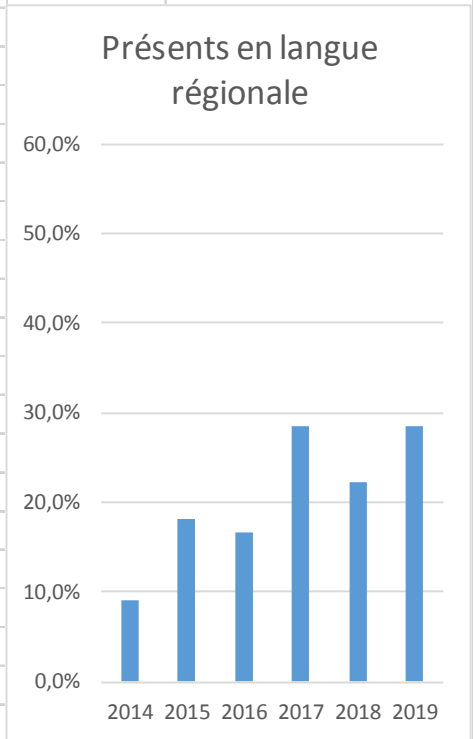
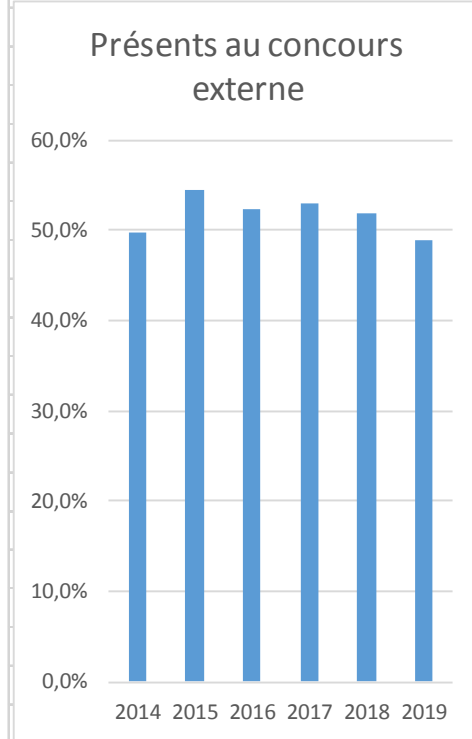
ADMISSIBILITE											ADMISSION									Taux réussite	liste complémentaire			
concours	inscrits	absents	présents		admissibles		coef	1er admissib	nb points	seuil	moy	poste	Total	présents	ratio	coef	1er admis	moy	seuil		moy	insc LC	nb point	moy
externe	1698	818	880	51,8%	493	56,0%	4	17,75	71,00	40,00	10,00	310	310	470	1,52	12	224,99	18,75	131,50	10,96	35,2%	58	120,00	10,00
troisième	401	299	102	25,4%	36	35,3%	4	17,12	68,50	40,50	10,12	18	18	33	1,83	12	214,50	17,87	153,75	12,81	17,6%	8	126,50	10,54
langue régionale	9	7	2	22,2%	2	100,0%	6	14,96	89,75	71,75	11,96	2	2	2	1,00	17	261,75	15,4	176,75	10,40	100,0%	0		
privé	167	111	56	33,5%	30	53,6%	4	14,06	56,25	40,00	10,00	15	15	29	1,93	12	209,99	17,5	145,75	12,14	26,8%	10	120,50	10,00
total	2275	1235	1040	45,7%	561	53,9%						345	345	534	1,55						33,2%			

Session 2019

ADMISSIBILITE											ADMISSION									Taux réussite	liste complémentaire				
concours	inscrits	absents	présents		admissibles		coef	1er admissib	nb points	seuil	moy	poste	Total	présents	admis	ratio	coef	1er admis	moy		seuil	moy	insc LC	nb point	moy
externe	1693	867	826	48,8%	461	55,8%	4	17,94	71,75	37,50	9,38	304	304	441	304 + 1	1,45	12	225,75	18,81	128,75	10,73	36,8%	31	120,25	10,02
troisième	315	230	85	27,0%	35	41,2%	4	16,37	65,50	38,50	9,62	14	14	32	14	2,29	12	217,50	18,13	144,25	12,02	16,5%	7	124,00	10,33
langue régionale	7	5	2	28,6%	2	100,0%	6	14,00	84,00	58,25	9,71	2	2	2	1	1,00	17	241,00	14,18	241,00	14,18	100,0%	0		
privé	194	137	57	29,4%	36	63,2%	4	16,22	64,88	34,00	8,50	25	25	35	19	1,40	12	203,50	16,96	125,25	10,44	43,9%	0		
total	2209	1239	970	43,9%	534	55,1%						345	345	510	34	1,48						35,6%			

Présents

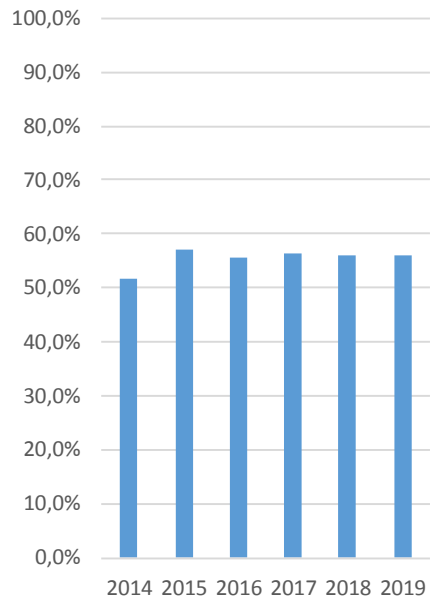
Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours	
2014	49,8%	2014	9,1%	2014	25,5%	2014	34,1%
2015	54,6%	2015	18,2%	2015	21,4%	2015	31,1%
2016	52,3%	2016	16,7%	2016	37,9%	2016	27,0%
2017	53,0%	2017	28,6%	2017	31,8%	2017	26,3%
2018	51,8%	2018	22,2%	2018	33,5%	2018	25,4%
2019	48,8%	2019	28,6%	2019	29,4%	2019	27,0%



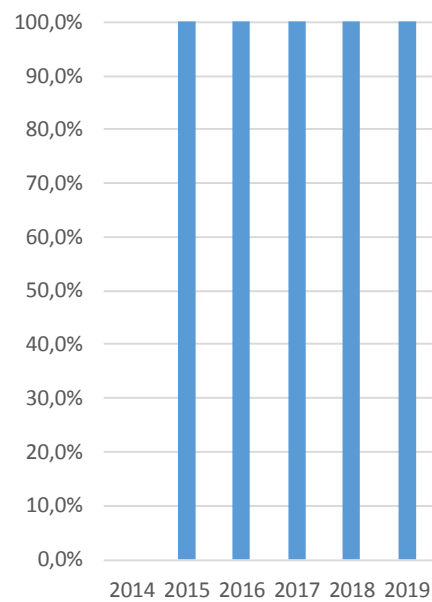
Admissibles

Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours	
2014	51,7%	2014	0,0%	2014	35,7%	2014	46,6%
2015	56,9%	2015	100,0%	2015	52,8%	2015	42,1%
2016	55,7%	2016	100,0%	2016	56,1%	2016	37,9%
2017	56,30%	2017	100%	2017	45,5%	2017	36%
2018	56,00%	2018	100%	2018	53,6%	2018	35,3%
2019	55,8%	2019	100,0%	2019	63,20%	2019	41,2%

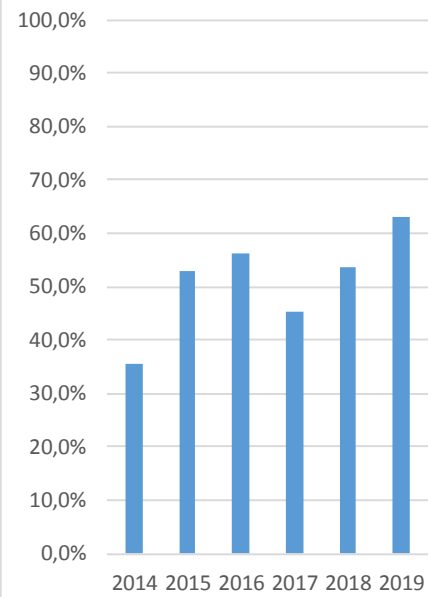
Admissibles au concours externe



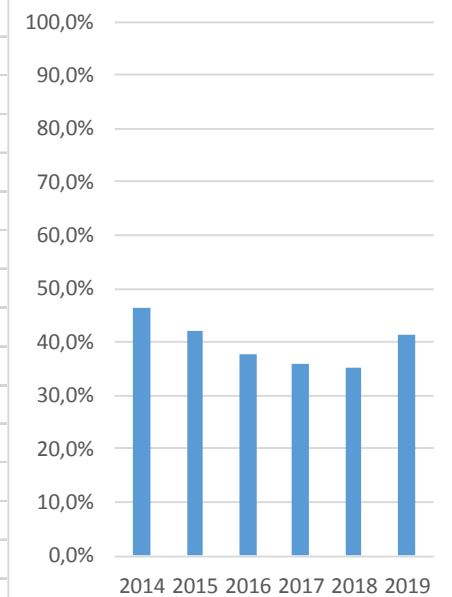
Admissibles en langue régionale



Admissibles au concours privé

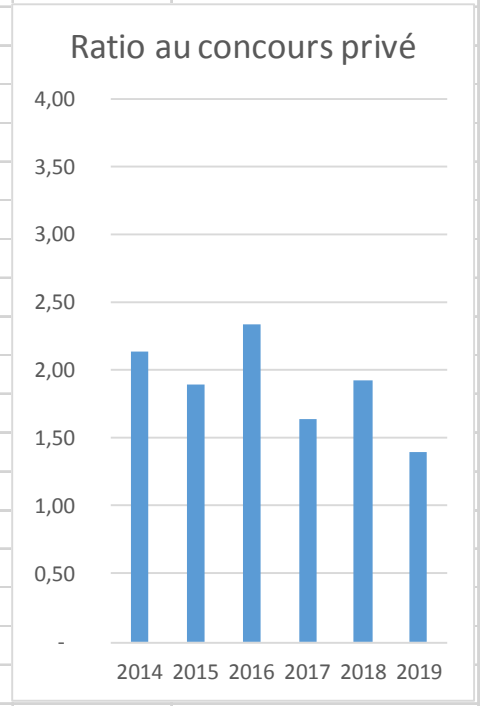
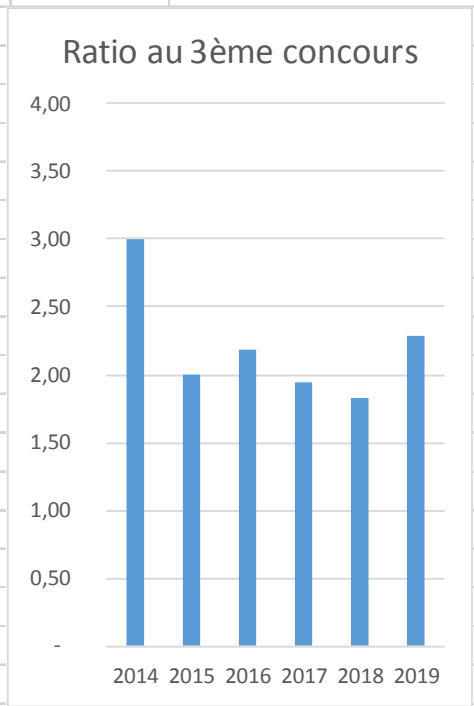
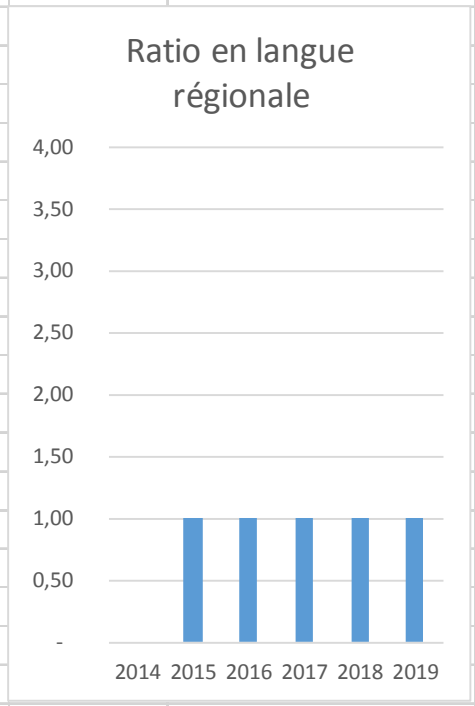
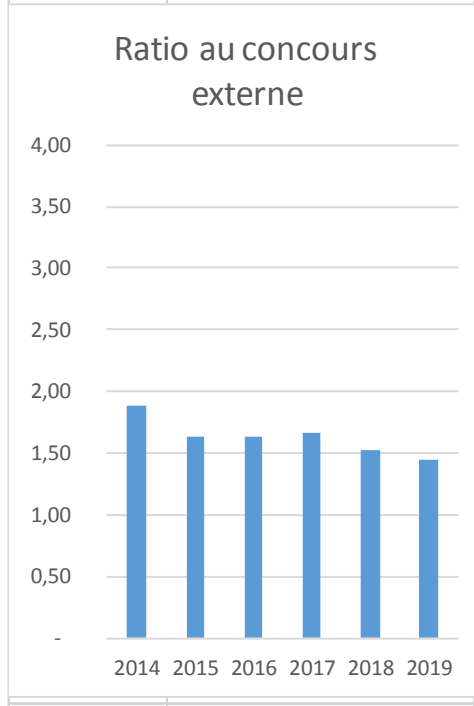


Admissibles au 3ème concours



Ratio admissibles / postes

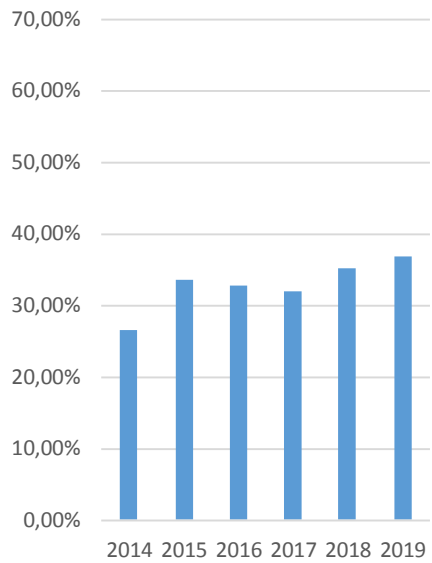
Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours	
2014	1,88	2014	0	2014	2,14	2014	3,00
2015	1,63	2015	1,00	2015	1,90	2015	2,00
2016	1,63	2016	1,00	2016	2,33	2016	2,19
2017	1,66	2017	1,00	2017	1,64	2017	1,94
2018	1,52	2018	1,00	2018	1,93	2018	1,83
2019	1,45	2019	1,00	2019	1,40	2019	2,29



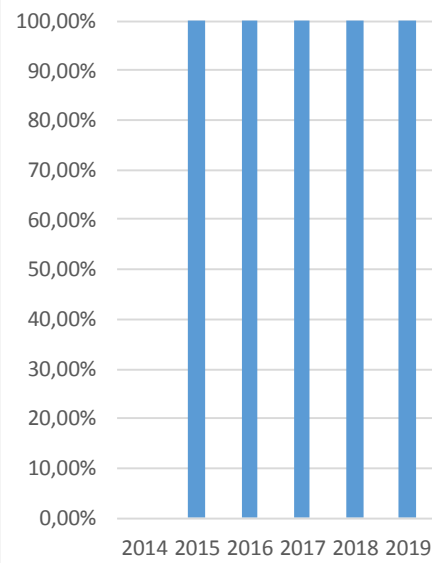
Taux de réussite

Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours	
2014	26,62%	2014	100,00%	2014	16,67%	2014	15,52%
2015	33,61%	2015	100,00%	2015	27,78%	2015	18,42%
2016	32,74%	2016	100,00%	2016	22,73%	2016	15,53%
2017	32,05%	2017	100,00%	2017	25,45%	2017	16%
2018	35,20%	2018	100,00%	2018	26,80%	2018	17,6%
2019	36,80%	2019	100,00%	2019	43,90%	2019	16,5%

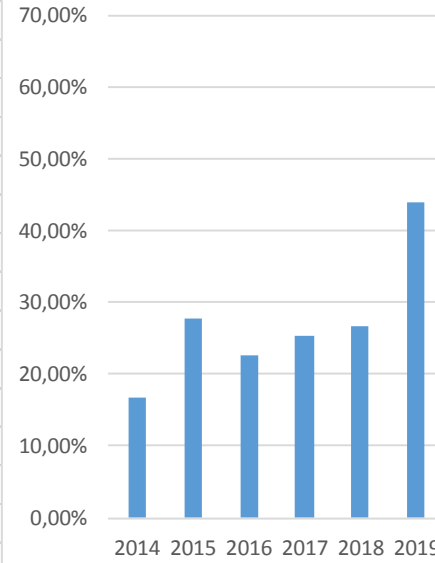
Taux de réussite au concours externe



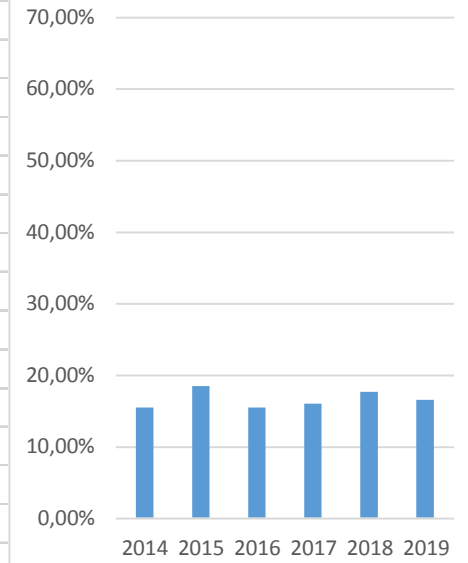
Taux de réussite en langue régionale



Taux de réussite au concours privé

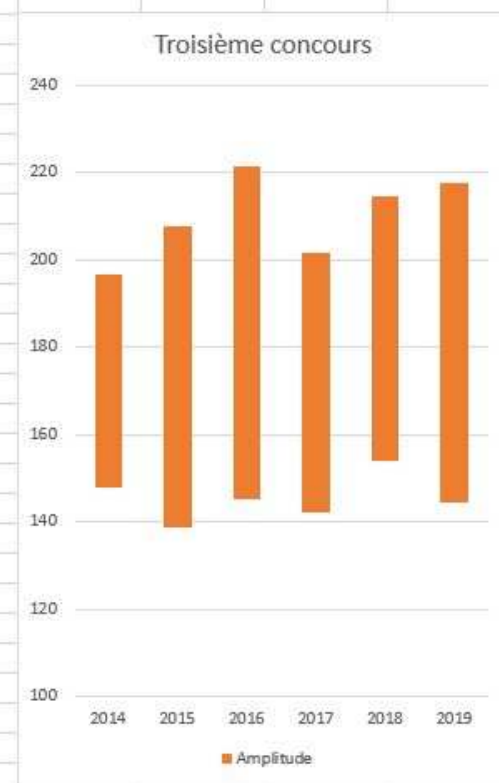
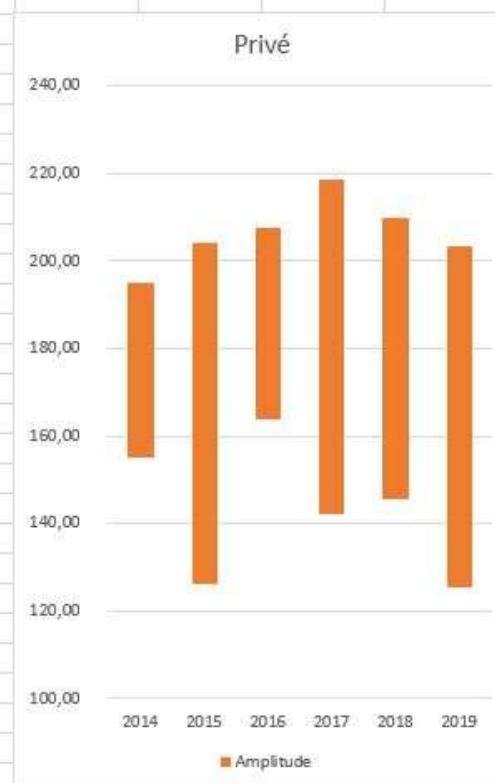
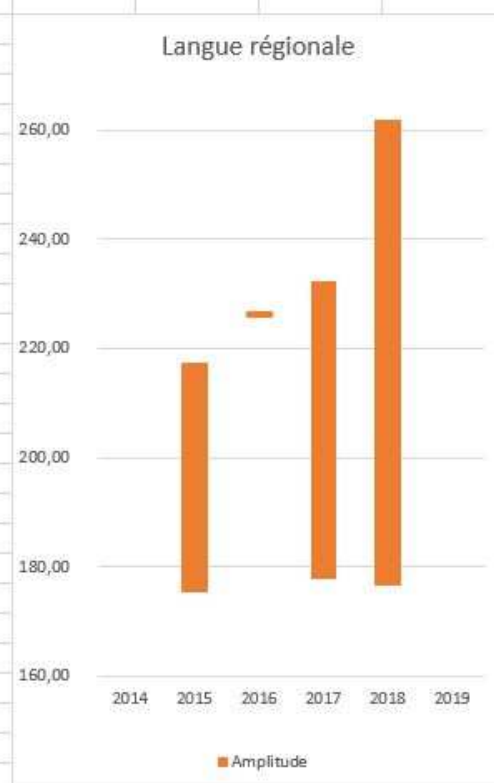
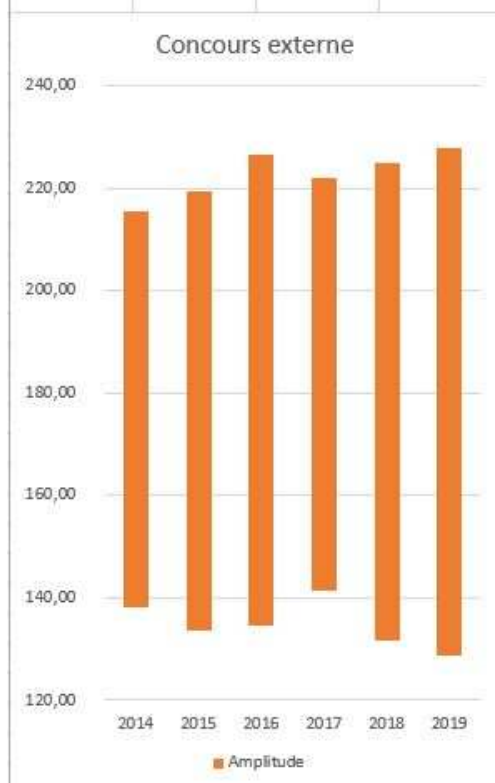


Taux de réussite au 3ème concours



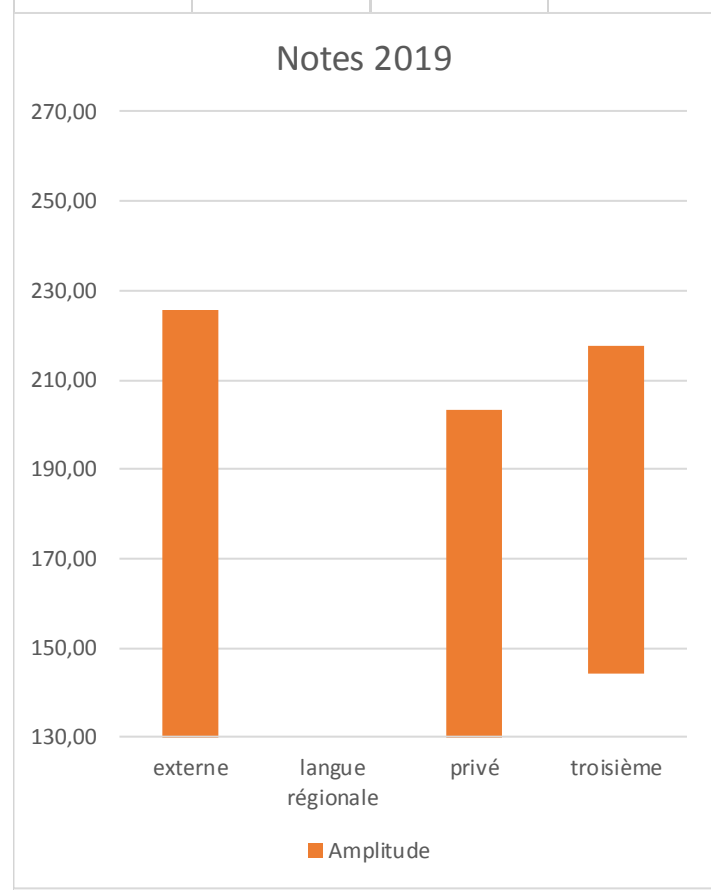
Notes à l'admission

Concours externe				Langue régionale				Privé				Troisième concours			
Année	Minimum	Amplitude	Maximum	Année	Minimum	Amplitude	Maximum	Année	Minimum	Amplitude	Maximum	Année	Minimum	Amplitude	Maximum
2014	138,25	77,25	215,50	2014				2014	155,00	39,99	194,99	2014	148	48,50	196,50
2015	133,50	86,00	219,50	2015	175,25	42,25	217,50	2015	126,00	78,25	204,25	2015	138,5	69,25	207,75
2016	134,50	91,99	226,49	2016	225,75	1	226,75	2016	164,00	43,50	207,50	2016	145,25	76,24	221,49
2017	141,25	80,74	221,99	2017	177,75	54,5	232,25	2017	142,25	76,50	218,75	2017	142,25	59,49	201,74
2018	131,50	93,49	224,99	2018	176,75	85	261,75	2018	145,75	64,24	209,99	2018	153,75	60,75	214,50
2019	128,75	99,24	227,99	2019	241	0	241,00	2019	125,25	78,25	203,50	2019	144,25	73,25	217,50

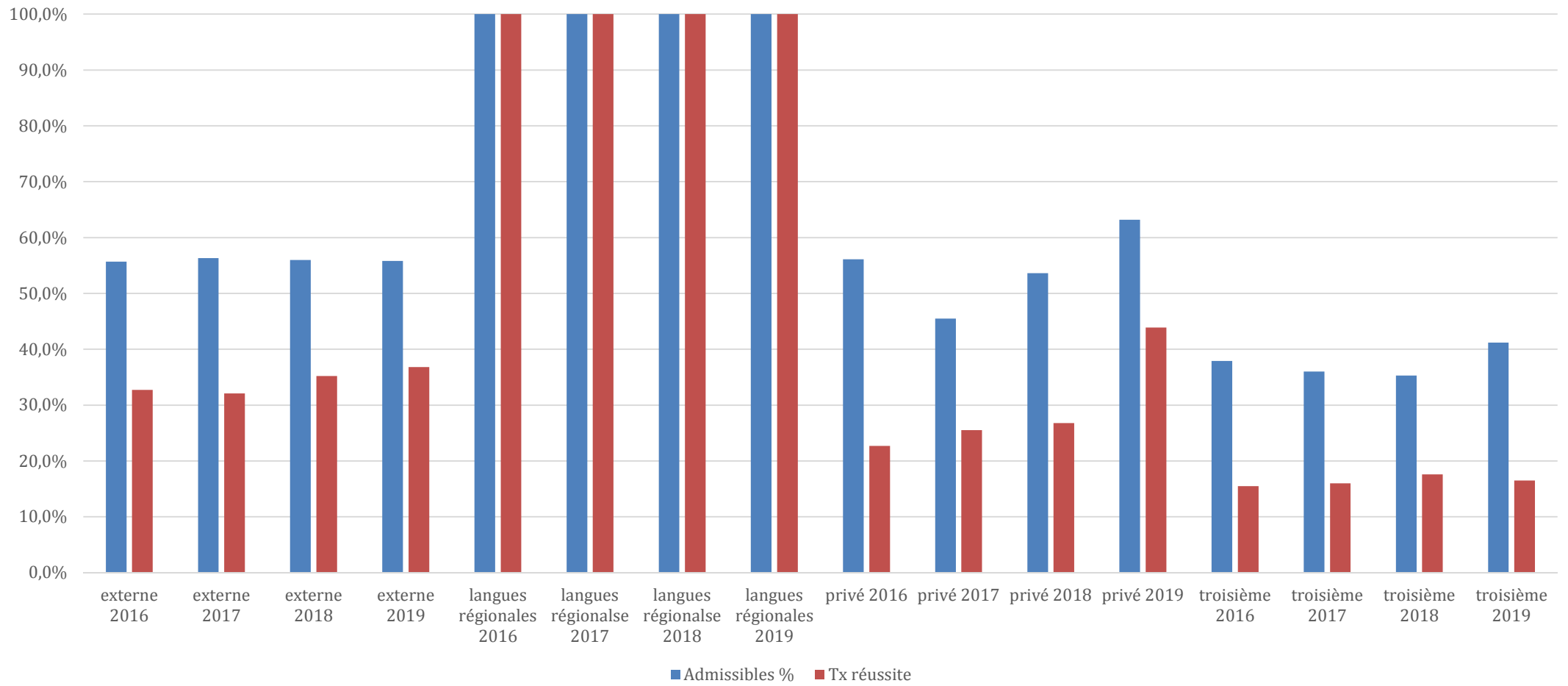


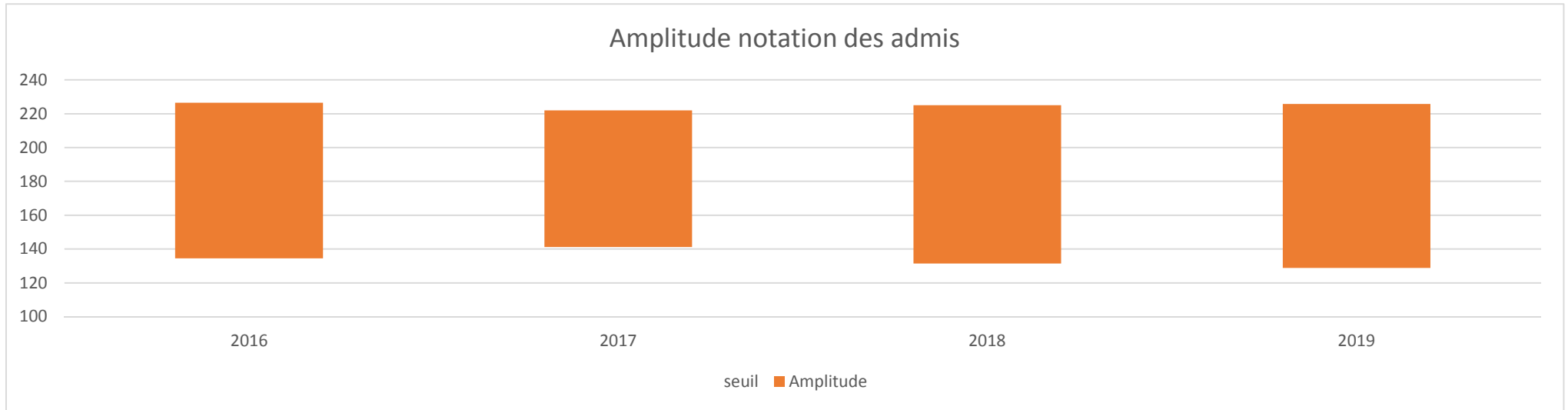
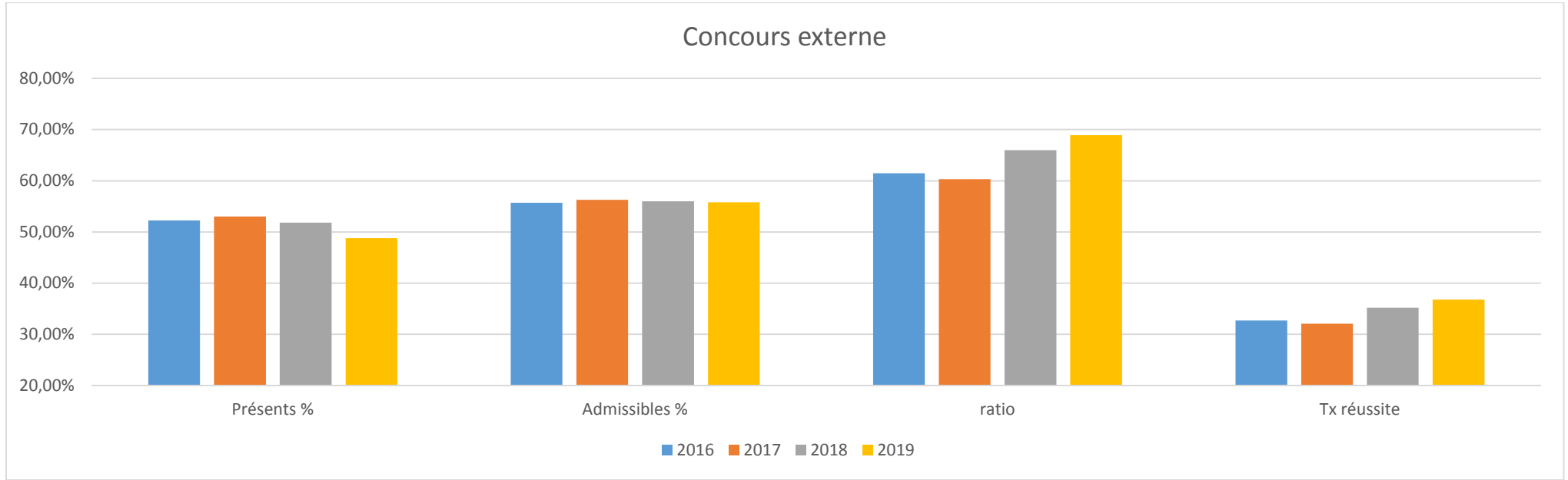
Notes 2019

	Note Mini.	Amplitude	Note Max.
externe	128,75	97,00	225,75
langue régionale	241,00	0,00	241,00
privé	125,25	78,25	203,50
troisième	144,25	73,25	217,50



Taux de réussite sur 4 ans





Deuxième épreuve orale d'admission

Première partie

Sujet n°5

Entretien à partir d'un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA) praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle.

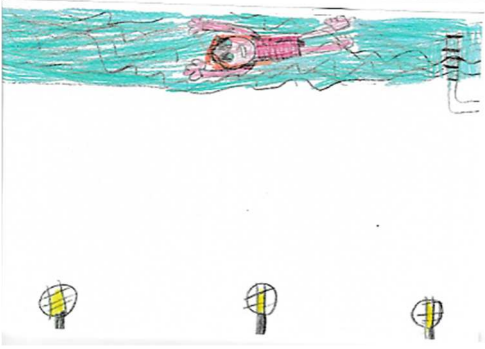





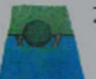

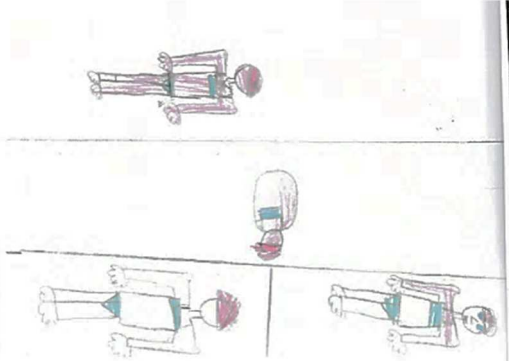
Niveau : CE1

Situation : Avec votre classe de 22 élèves de CE1, vous vous rendez à la piscine pour conduire un module d'apprentissage de 12 séances. Lors de la première séance, plusieurs élèves de votre groupe ne mettent pas la tête dans l'eau mais se déplacent dans le grand bain sans matériel de flottaison.

Document 1 (1 page) : Annexe 1 : « MON PETIT LIVRE DE NATATION ». Extraits de livrets d'élèves. Classe de CE1, année scolaire 2018/2019, école des Bords de Meuse à Vaucouleurs. Cycle natation : 12 séances de septembre 2018 à décembre 2018.

- Proposez des situations d'apprentissage pour faire progresser ces élèves en immersion et en propulsion.
- Décrivez le déroulement et l'organisation d'une séance de votre choix.
- Chaque élève de votre classe dispose d'un petit livre de natation, voir document 1. Expliquez comment ce support s'inscrit dans une logique d'interdisciplinarité en particulier avec l'enseignement du dire, lire et écrire.

Document 1 : Annexe 1 : « MON PETIT LIVRE DE NATATION ». Extraits de livrets d'élèves. Classe de CE1, année scolaire 2018/2019, école des Bords de Meuse à Vaucouleurs. Cycle natation : 12 séances de septembre 2018 à décembre 2018.

Page de gauche	Page de droite
	<p>Pourquoi apprend-on à nager à l'école ? Ce que j'ai envie d'apprendre à la piscine ... On apprend à nager pour ne pas avoir peur de l'eau et être capable de nager longtemps sans s'épuiser.</p>
	<p>Chaque mardi ... je dois préparer mon sac ... Quelles sont les affaires dont j'ai besoin ? J'ai besoin de mon maillot, de mon bonnet de bain, de mes lunettes de lunettes.</p>
<p>Voilà une séance de piscine et ce que j'y fais ...</p> <p> Dans les vestiaires, je me déshabille et je pla mes affaires correctement.</p> <p> Je mets mon maillot de bain et mon bonnet de bain.</p> <p> Avant d'entrer dans l'eau, je prends une douche.</p>	<p> Le plébiscite permet de retirer les microles sous mes pieds.</p> <p> Je me déplace dans le bassin en longeant la mur.</p> <p> Dans le vestiaire, je me m'habille calmement.</p>
	<p>Le cycle natation se termine... Voilà, maintenant ce que j'ai appris à faire. Mon ressenti ...</p> <p>J'ai appris à nager sans matériel et j'ai appris à faire la boue. J'ai fait la planche sur le dos et sur le ventre. J'étais joyeuse.</p>

Deuxième épreuve orale d'admission

Deuxième partie

Sujet n°1

Entretien à partir d'un dossier portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école.

Compétence professionnelle : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Le dossier : L'aménagement de la classe à l'école primaire et réussite scolaire.

- **Document 1** (1 page) : « Avoir une belle salle de classe améliore les résultats des élèves » - Site Internet *Le café pédagogique*
- **Document 2** (2 pages) : Aménager l'espace, 100% de réussite au CP, EDUSCOL et exemple d'aménagement du mobilier dans une classe de 50 m²
- **Document 3** (1 page) : Aménagement de la classe et gestion de l'hétérogénéité
- **Document 4** (1 page) : L'espace écrivain, extrait du site *Maternelle 88*

Questions :

- Expliciter les enjeux de l'aménagement de l'espace, à l'école primaire.
- Comment l'aménagement de l'espace peut-il favoriser la gestion de l'hétérogénéité ?
- Quels espaces spécifiques choisiriez-vous de privilégier, dans votre classe de moyenne section, pour répondre aux besoins de vos élèves ? Justifiez vos choix.

Publiée dans la revue *Building and Environment*, l'étude de l'Université de Salford (Royaume Uni), s'appuie sur les résultats de 3 766 écoliers venus de 27 écoles primaires et 153 salles de classe. Elle repose sur une méthode de régression autour de 7 paramètres : la lumière, la température, la qualité de l'air, le sentiment de propriété, la flexibilité, la complexité et la couleur. Au final, les chercheurs ont établi que l'impact de l'aspect de la salle de classe représentait un gain de 16% des progrès de l'élève.

Le premier apport de l'étude c'est de ramener l'impact architectural au niveau de la salle de classe. Les auteurs n'ont pas trouvé de lien entre l'organisation de l'école, la largeur des couloirs par exemple, et les résultats des élèves. Ils invitent à se tourner vers la salle de classe, celle-ci étant un espace de vie (et non de passage) de l'élève.[...]

Les auteurs ont ainsi défini des normes qui s'éloignent parfois des pratiques existantes. Pour l'éclairage ils recommandent un bon éclairage électrique et une orientation est ouest plutôt que de très larges fenêtres. Pour la température, l'essentiel est de pouvoir la moduler, ce qui veut dire s'appuyer sur un thermostat de chauffage et ne pas trop laisser entrer la chaleur du soleil. La ventilation doit pouvoir se faire aussi de façon mécanique ou par des prises d'air à des hauteurs différentes dans une pièce qui a un fort volume d'air. Le rapport entre le cubage d'oxygène et les résultats avait déjà été démontré auparavant. L'étude montre aussi l'importance de la flexibilité de l'espace de la salle de classe. Par exemple en maternelle il doit être possible d'avoir des espaces différents correspondant à des pratiques différentes (espace jeu par exemple), une situation déjà établie fréquemment. L'étude rétablit aussi l'importance des affichages personnels des enfants pour donner un sentiment de propriété d'un espace qui doit aussi être différent des autres salles de classe. Les couleurs ont aussi leur importance. Les auteurs recommandent des murs blancs avec un mur en couleurs vives.

Derrière ces calculs, les auteurs pensent avoir trouvé des conditions qui renvoient à des besoins environnementaux primaires des êtres humains qui permettent à notre corps d'être mieux et donc notre cerveau de travailler davantage.

Document 2 1/2 : Aménager l'espace, 100% de réussite au CP, EDUSCOL et exemple d'aménagement du mobilier dans une classe de 50 m²

En 2011, le rapport de l'IGEN sur l'école maternelle indiquait : « *Les comptes rendus de visites insistent sur l'absence d'une véritable réflexion sur la relation entre espace et pédagogie. Les enseignants utilisent l'existant, sans le remettre en cause ; les coins sont des « éléments de décor » plus que des espaces de découverte et d'apprentissage.* »

Une enquête Anglo-Saxonne « *The impact of classroom design on pupils' learning* » a été réalisée en 2015 sur des élèves de 6 à 11 ans :

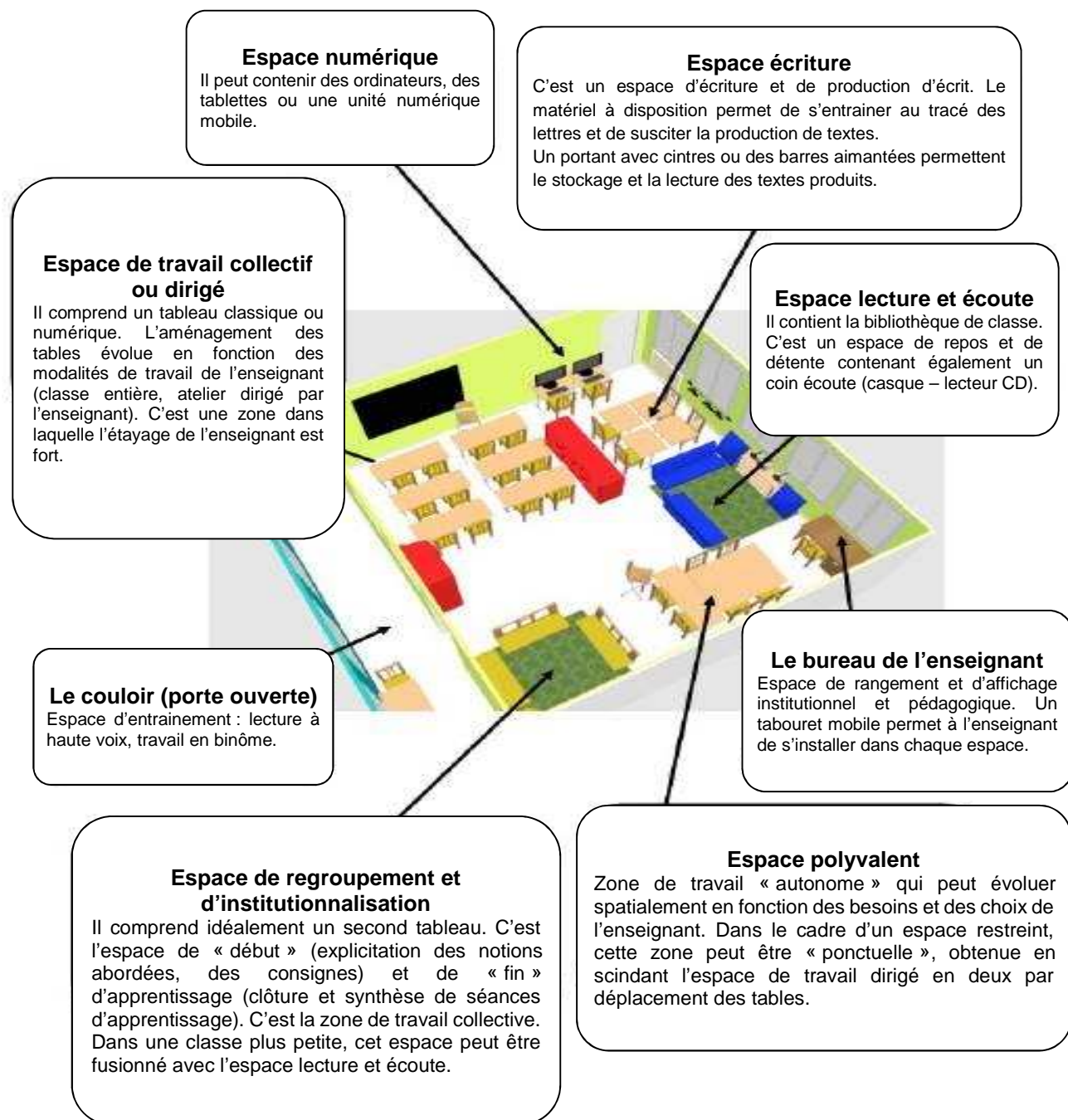
- Elle met en avant l'influence d'éléments qui échappent aux choix de l'enseignant (luminosité, éclairages, chauffage, qualité de l'air...) mais mesure néanmoins la corrélation entre l'aménagement des espaces et la réussite des élèves et note l'importance du sentiment d'appropriation qu'en a l'élève.
- Elle démontre qu'un aménagement de la classe en espaces d'apprentissages flexibles améliore la réussite des élèves, notamment les plus jeunes.
- Elle indique que des affichages produits par les élèves développent un sentiment d'appropriation de l'espace qui influence positivement l'apprentissage.

« Tout un imaginaire de l'enseignement et de l'autorité est engagé dans la reformulation théorique et pratique de l'espace scolaire. Il s'agit en effet de remettre en discussion, à partir de l'agencement de la salle de classe, le modèle traditionnel de l'enseignement frontal. Il faut désormais dessiner des espaces «flexibles et modulaires», en adéquation avec les évolutions des environnements numériques... »

Alain Bayle, architecte, explique : « *En architecture, l'espace est d'abord fonction, il n'a de raison d'être que s'il est fonction.* »

Document 2 2/2 : Aménager l'espace, 100% de réussite au CP, EDUSCOL et exemple d'aménagement du mobilier dans une classe de 50 m²

Exemple d'aménagement du mobilier dans une classe de 50 m²



Document 3 1/1 : Aménagement de la classe et gestion de l'hétérogénéité

Photo 1 : L'architecture scolaire en France – CNESCO



Photo 2 : Repenser l'aménagement de la classe – <https://profpower.lelivrescolaire.fr>

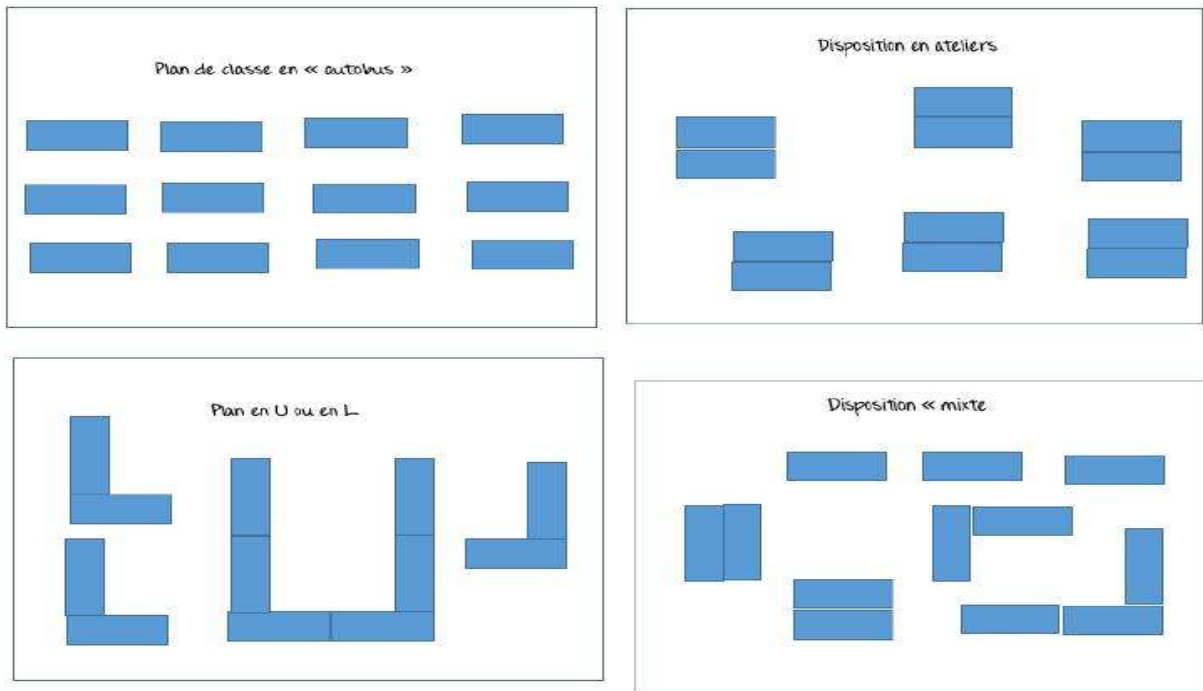



Photo 3 : Classe de CP – Période A – Année scolaire 2018/2019



<h2>L'ESPACE ÉCRIVAIN</h2>	
<p>QUI ? Qui utilise cet espace ?</p>	<p>Les élèves de GS</p>
<p>QUOI ? Pour quels apprentissages ?</p>	<p>Permettre aux enfants d'élargir leur champ d'exploration et cumuler les expériences de l'écrit. Encourager la production d'écrit Faire des essais d'écriture de mots. Eprouver du plaisir à écrire, s'investir dans un projet d'écriture (pour l'enfant). Evaluer des compétences observées (pour l'adulte). Mettre en place chez les élèves des comportements qui resteront valables à long terme : - oser écrire - tenir compte des éléments apportés par l'échange avec les autres pour améliorer son écrit.</p>
<p>QUAND ? A quel moment dans l'année ?</p>	<p>A partir des mois de décembre/janvier (par exemple, introduction avec les cartes de vœux), en grande section, dès que certains enfants commencent à vouloir écrire seuls. Transformer cet espace lorsqu'apparaît de la lassitude.</p>
<p>COMMENT ? Comment cet espace est-il matérialisé ?</p>	<p>Du matériel à hauteur des élèves : meuble de rangement, enveloppes, timbres, papier à lettre et papier brouillon, cartes d'anniversaire, cartes de vœux, cartes postales variées réalisées à partir d'images, crayons de papier, gommes, stylos à bille, stylos à encre, tables à proximité</p> <p>Des référents pour aider à l'écriture : les lettres de l'alphabet, les mots de la classe (prénoms, dictionnaire de classe, titres d'albums, ...), des écrits réels (une lettre, une enveloppe avec l'adresse de l'école)</p> <p>Présence d'objets d'une scène de la vie quotidienne qui donnent du sens à l'activité d'écriture : boîte aux lettres, casquette pour jouer le rôle du facteur, timbres, enveloppes, supports et outils pour écrire.</p>
<p>OÙ ? A quel endroit dans l'école ?</p>	<p>Installation du matériel contre un mur, proche de tables pour écrire Lieu spécifique, calme, reconnu comme tel et non confondu avec le coin graphisme.</p>